

Ville de Compiègne



Budget Primitif

2014



BUDGET PRIMITIF 2014

RAPPORT DE PRESENTATION

● LES DONNÉES BUDGÉTAIRES 2014

1 – EVOLUTION DES DOTATIONS ET DES PRODUITS FISCAUX

La Ville de Compiègne, au même titre que l'ensemble des collectivités territoriales, **se trouve confrontée à une réduction importante des concours financiers de l'Etat**. Ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait à nouveau connaître une très forte réduction pour s'établir à 7.068.000 € contre 7.709.000 € en 2013, soit une baisse de 8% équivalente en valeur à presque 3 points de fiscalité. Le montant attendu n'étant pas notifié par les services de l'Etat, il se pourrait qu'un ajustement soit nécessaire en décision modificative budgétaire.

De plus, de fortes incertitudes pèsent sur certaines recettes. Il en est notamment ainsi pour les recettes liées aux droits de mutation. Par prudence, la forte baisse enregistrée en 2013 sera maintenue en 2014 pour atteindre un montant prévisionnel de 1.150.000 €. Pour mémoire, le produit obtenu au titre des droits de mutation appliqués lors des transactions immobilières était respectivement de 1.446.000 € en 2012 et de 1.126.000 € en 2013.

De même, la taxe sur les paris hippiques nouvellement perçue par la commune depuis 2011 est désormais attribuée à la communauté, soit une perte de 230.000 €. Néanmoins, cette perte de recettes se trouve compensée exceptionnellement cette année par le versement par l'ARC d'un fonds de concours de montant équivalent et destiné à la mise aux normes de la patinoire municipale.

Les produits fiscaux connaissent une évolution de + 1,9 % par rapport à 2013 et représentent un produit supplémentaire de 460.000 € issu de la seule augmentation des bases, la municipalité ayant fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2014.

2 – EVOLUTION DES CHARGES DE LA VILLE

Dans ce contexte difficile où les recettes fiscales ne permettent pas de couvrir les pertes de recettes, **le budget de fonctionnement affiche une baisse de 2,8 % et les investissements sont également en très nette diminution**.

Dans la continuité des mesures déjà engagées en 2013, le budget 2014 se traduit par une nouvelle réduction des charges de fonctionnement.

Le chapitre des charges à caractère général arrêté à 13,6 millions d'euros retrouvera un niveau équivalent à celui de l'année 2006. Les réductions porteront notamment sur les prestations confiées à l'entreprise, par exemple dans le domaine de la voirie et des espaces verts. Les achats de fournitures seront également diminués.

La masse salariale est estimée à 31,4 millions d'euros soit une évolution de seulement 1,78 % par rapport aux réalisations 2013. Ce poste continuera à faire l'objet d'un examen attentif où seront privilégiés le redéploiement en interne des effectifs et la mutualisation des services avec l'intercommunalité.

Les subventions aux associations, comme déjà indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, sont dans l'ensemble reconduites à leur montant de 2013.

Les dépenses d'équipement de la section d'investissement s'élèvent à 5,8 millions d'euros soit une réduction de l'ordre de 1 million d'euros par rapport au budget primitif 2013. La municipalité affiche ainsi sa volonté de privilégier désormais des actions de proximité et de maintien du patrimoine existant au détriment de nouveaux équipements qui pourraient être par ailleurs souhaitables. Par cette orientation, la collectivité entend aussi reconstituer ses marges de manœuvre en diminuant le recours à l'emprunt et en portant tous ses efforts sur l'amélioration de l'autofinancement.

BUDGET GÉNÉRAL 2014

Pour l'année 2014, les opérations du Budget Général de la Ville de COMPIEGNE s'équilibrent, reports compris, à **74.986.927,36 Euros**, avec la répartition suivante :

- En section d'investissement : **19.601.297,36 €**
- En section de fonctionnement : **55.385.000,00 €**

Afin de poursuivre les comparaisons sur les trois dernières années, sont exclus de la présentation ci-dessous, les crédits prévisionnels pour les mouvements financiers (gestion de dette : montant identique en dépenses et en recettes), la reprise des reports et résultats antérieurs, **de façon à ne faire ressortir que les opérations propres à l'exercice.**

	BUDGET PRIMITIF 2012		BUDGET PRIMITIF 2013		BUDGET PRIMITIF 2014		% VARIATION 2014 / 2013
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
INVESTISSEMENT	14.360.000	20,60%	11.691.000	17,50%	10.652.000	16,33%	-8,89 %
FONCTIONNEMENT	55.391.317	79,40%	55.158.560	82,50%	54.548.656	83,66%	-1,11%
T O T A L	69.751.317	100 %	66.849.560	100 %	65.200.656	100 %	-2,47 %

I – SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ - DÉPENSES

Les crédits affectés à l'investissement, s'élèvent à **11.604.000 Euros** (*travaux et amortissement de la dette compris*), sachant que les crédits réels d'équipement sont de **5.790.000 Euros**.

Les DÉPENSES, *par fonction*, se présentent comme suit :

LIBELLÉS	2013 (en Euros)		2014 (en Euros)	
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	6.812.780,00	53,67 %	6.689.000,00	57,64 %
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	18.800,00	0,15 %	13.000,00	0,11 %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	968.000,00	7,63 %	221.000,00	1,90 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	2.219.100,00	17,48 %	577.770,00	4,98 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.045.900,00	8,24 %	1.414.000,00	12,19 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	0,00	- %	-	-
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	284.000,00	2,24 %	6.000,00	0,05 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	1.344.420,00	10,59 %	2.683.230,00	23,12 %
T O T A U X	12.693.000,00	100 %	11.604.000,00	100 %

➤ A la **FONCTION 0** : "**SERVICES GÉNÉRAUX**", et « **OPERATIONS NON VENTILABLES** »

Au titre des opérations non ventilables, sont inscrits la participation à la réalisation des bassins tampons et des réseaux d'eau par l'ARC pour **612.000 Euros** ainsi que le remboursement de la dette en capital pour **4.715.000 Euros**.

Figurent également à cette fonction, le solde de la souscription au capital de la Société Publique Locale « Le tigre » à hauteur de 35 000 € ainsi que les achats de mobilier, les équipements en informatique (micro-ordinateurs, imprimantes, logiciels, et les travaux de câblage), et les travaux dans les divers bâtiments municipaux.

➤ A la **FONCTION 2** : "**ENSEIGNEMENT FORMATION**"

Figurent les programmes annuels de travaux divers dans les groupes scolaires, d'acquisition de mobilier pour les écoles et les cantines ainsi que les charges issues de la réhabilitation des collèges dues au Conseil Général de l'Oise.

➤ A la **FONCTION 3** : "**CULTURE**"

Sont prévus des travaux de rénovation intérieure au Musée Vivanel comprenant également des travaux de restauration des collections et l'achat de vitrines d'expositions. Des travaux de sécurité et de mise aux normes seront réalisés à l'Espace Jean Legendre ainsi que la réfection du plancher de scène de la salle Ravel.

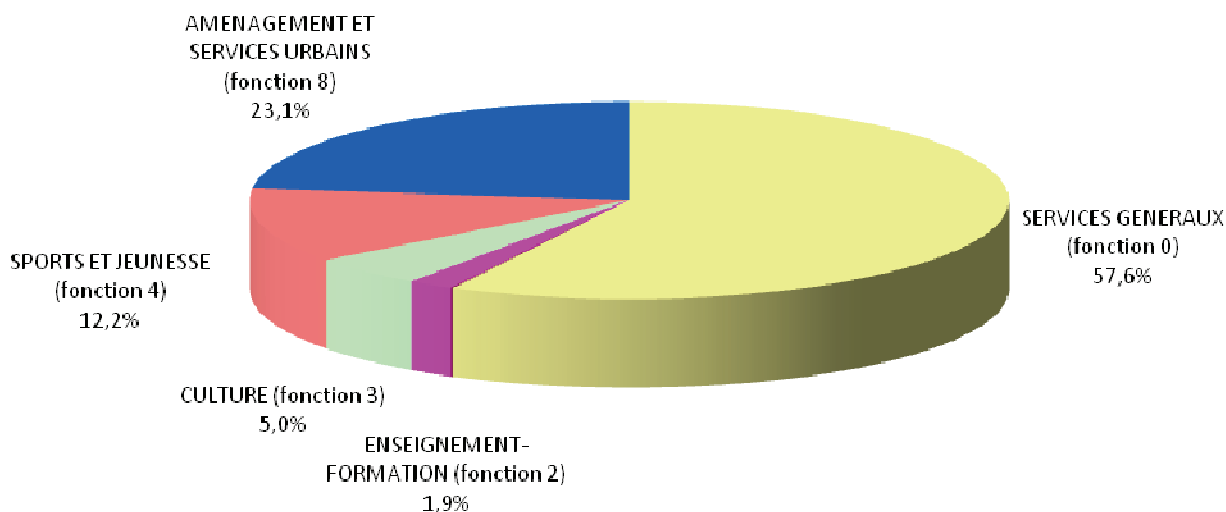
➤ A la **FONCTION 4** : "**SPORTS ET JEUNESSE**"

Sont inscrits la rénovation de l'éclairage du stade du Clos des Roses et les travaux de mise aux normes de la patinoire qui comprennent la réfection de la dalle béton située sous le tapis glaciaire ainsi que le changement des groupes froids et du liquide frigorigène.

➤ A la **FONCTION 8** : "**AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS**"

Sont enregistrés les programmes annuels de rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public. A ces programmes récurrents s'ajoutent la poursuite de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Clos des Roses, et l'enfouissement des réseaux avenue de la Somme et avenue de Verdun.

BUDGET 2014 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION (11,6 M.€)



A1/ - LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT sont les suivantes :

LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2014

<u>OPERATIONS NON VENTILABLES</u>		
- Participation Bassins Tampons et réseaux d'eau construits par la Communauté de l'Agglomération de la Région de Compiègne (remboursement capital des emprunts)	612.000	
		612.000
<u>SERVICES GÉNÉRAUX des Administrations Publiques Locales – Fonction 0</u>		
- Acquisition de mobilier pour l'Hôtel de Ville	10.000	
- Acquisition de matériels et outillage pour le service des bâtiments	10.000	
- Travaux installation de clôtures divers sites	10.000	
- Travaux divers bâtiments municipaux	30.000	
- Acquisition barrières et mobilier pour service fêtes	8.000	
- Acquisition matériel technique pour administration générale	5.000	
- Acquisition matériels informatiques	85.000	
- Acquisition logiciels informatiques	50.000	
- Travaux de câblage informatique dans les bâtiments communaux	55.000	
	-----	263.000
<u>SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE - Fonction 1</u>		
- Equipement Vidéo surveillance urbaine	10.000	
- Acquisition petit armement Police Municipale	3.000	
	-----	13.000
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION - Fonction 2</u>		
- Acquisition de mobilier scolaire et de mobilier pour les cantines	18.000	
- Programme annuel de travaux (entretien, sécurité, centrales alarmes, interphones...)	50.000	
- Réfection des cours d'écoles avec aménagement de jeux	38.000	
- Solde d'Aménagement de la cantine scolaire rue de la Baguette	15.000	
- Réhabilitation collèges (remboursement annuités d'emprunt au Département)	100.000	
	-----	221.000
<u>CULTURE - Fonction 3</u>		
Musées		
- Fourniture et pose d'équipements de muséographie Musée Vivenel	89.000	
- Achat de mobilier pour expositions d'objets Musée Vivenel	35.000	
- Restauration d'œuvres d'art Musée Vivenel	48.000	
- Restauration des collections Musée du Cloître	16.000	
- Acquisition matériel technique mesure humidité de l'air	4.000	
Patrimoine Culturel :		
- Restauration reliures archives	4.000	
Conservatoire de Musique et école des Beaux Arts :		
- Acquisition d'instruments de musique	2.500	
Salles de spectacles :		
-Travaux de mise aux normes et réfection Plancher de scène de l'espace J.Legendre	356.000	
- Acquisition console projecteur pour le Ziquodrome	5.770	
- Acquisition de matériels techniques pour le Théâtre Impérial	9.000	
- Acquisition de matériels techniques pour l'Espace Jean Legendre	8.500	
	-----	577.770

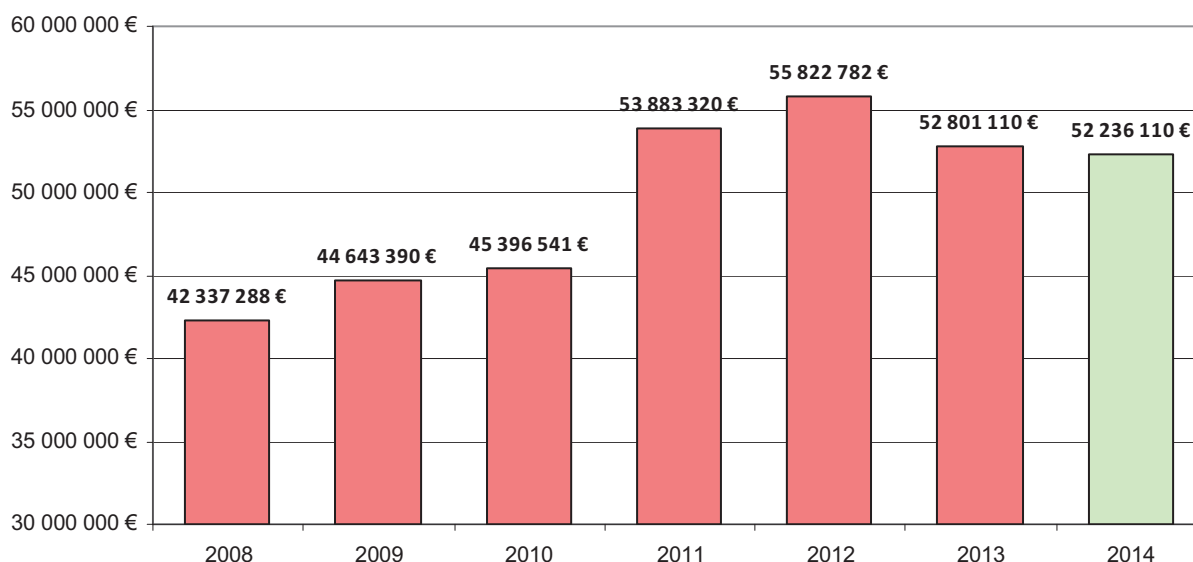
<u>SPORT ET JEUNESSE – Fonction 4</u>		
-Travaux de mise aux normes de la Patinoire	1.330.000	
- Rénovation Eclairage du stade du Clos des Roses	40.000	
- Acquisition de matériels techniques pour les terrains de sports	9.000	
- Travaux d'aménagement au Centre Régional Equestre	30.000	
- Acquisition matériel technique Centre Régional Equestre	5.000	
	-----	1.414.000
<u>FAMILLE – Fonction 6</u>		
- Acquisition de mobilier pour les crèches	6.000	
	-----	6.000
<u>AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT – Fonction 8</u>		
Propreté Urbaine :		
- Acquisition de conteneurs et chariots pour propreté de la ville	7.000	
	-----	7.000
Eclairage public et autres réseaux :		
- Travaux sur réseaux basse tension (loi SRU)	20.000	
- Enfouissement des réseaux avenue de la Somme et avenue de Verdun	300.000	
- Programme annuel de rénovation de l'éclairage public et réseaux divers	40.000	
- Travaux d'éclairage public rue de la Corne de Cerf	50.000	
- Travaux de filerie pour projet de mise en lumière Pont Solférino	25.000	
	-----	435.000
Service Annexe de la Voirie :		
- Matériel et Outillage de voirie	5.000	
- Acquisition de mobilier urbain	15.000	
- Acquisition de véhicules	50.000	
- Travaux d'aménagement sur ronds points	34.000	
	-----	104.000
Voirie :		
- Programme annuel de rénovation de la voirie	155.000	
- Programme annuel de réfection des trottoirs	80.000	
- Réfection de l'impasse Saint Martin	50.000	
- Frais d'annonces pour réfection rue du Change	2.100	
- Travaux de génie civil pour installation borne minute	10.000	
	-----	297.100
Aménagement :		
- Participations opération ravalement des façades auprès des particuliers	20.000	
- Acquisition parcelle 3, rue de l'Aisne (complément)	10.000	
Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses:		
- 1 ^{ère} tranche de construction nouvelle salle de quartier Camp de Royallieu	440.000	
- Solde d'aménagement du square Baudelaire	455.000	
- Aménagement des espaces publics arrière Anatole France et Coulée verte	357.000	
- Solde d'aménagement de la coulée verte suite à démolition bâtiment H	98.190	
- Rénovation de l'avenue Weygand	459.940	
	-----	1.840.130
TOTAL DES OPÉRATIONS CI-DESSUS	-----	5.790.000

A2/ - PART DE LA DETTE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ANNEES	BUDGETS PRIMITIFS	INVESTISSEMENTS HORS DETTE	AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	PART DE L'AMORTISSEMENT SUR LE BUDGET TOTAL EN %
2008	13 594 549 €	10 203 182 €	3 391 367 €	24.9 %
2009	14 878 085 €	11 246 717 €	3 631 368 €	24.4%
2010	11 559 513 €	8 305 381 €	3 254 132 €	28.2 %
2011	15.520.850 €	11.882.000 €	3.638.850 €	23.4 %
2012	14.360.000 €	10.210.000 €	4.150.000 €	28.9 %
2013	11.693 000 €	7.093. 000 €	4.600 000 €	39.3 %
Prévision 2014	10.652.000 €	5.937.000 €	4.715 000 €	44.2 %

L'EVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2008 SE PRESENTE COMME SUIT (GRAPHIQUE)

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN €



Au 31/12/2013, l'encours de dette du budget général s'établit à 52,8 millions d'€uros contre 55,8 millions d'€uros au 31/12/2012 soit **une diminution de la dette de 3 millions d'€uros sur un an.**

En 2013, le montant de la dette nouvelle a seulement été de 1 450 000 € pour un remboursement de capital qui s'est établi à 4 545 000 €.

Le réaménagement de la dette à risque intervenu en fin d'année 2011 a fortement contribué à augmenter notre dette même si celui-ci était plus que nécessaire afin de se prémunir des risques d'évolution de taux.

En 2014, cette volonté de désendettement sera poursuivie puisque le volume maximum des emprunts autorisés, reports compris, est fixé à 4 150 000 € alors que le remboursement de la dette en capital atteindra la somme de 4 715 000 €.

Dans un premier temps, cet effort de désendettement passe forcément par une réduction du volume des investissements. C'est à ce prix que la collectivité pourra augmenter ses marges de manœuvre et notamment envisager un meilleur autofinancement des ses investissements à venir.

B/ - RECETTES

LE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EST ASSURE PAR LES RESSOURCES SUIVANTES :

NATURE DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	MONTANT ET PART REPRÉSENTATIVE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT								% VARIATION 2014/2013
	BUDGET PRIMITIF 2011		BUDGET PRIMITIF 2012		BUDGET PRIMITIF 2013		BUDGET PRIMITIF 2014		
	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	
SUBVENTIONS	4.663.140	29,93%	3.575.850	24,90%	2.408.280	20,60%	2.204.000	20,69%	-8,48%
EMPRUNTS	5.850.000	37,55%	4.000.000	27,86%	3.100.000	26,51%	2.500.000	23,47%	-19,35%
AUTOFINANCEMENT	2.292.000	14,71%	3.370.000	23,47%	3.745.000	32,03%	3.357.000	31,52%	-10,36%
FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.	1.110.000	7,12%	1.430.000	9,96%	1.400.000	11,97%	1.210.000	11,36%	-13,57%
VENTE DE BIENS FONCIERS	864.000	5,55%	1.266.840	8,82%	777.500	6,65%	1.236.000	11,60%	+58,97%
PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES	799.860	5,13%	717.310	5,00%	262.220	2,24%	145.000	1,36%	-44,70%
TOTAL	15.579.000	100 %	14.360.000	100 %	11.693.000	100 %	10.652.000	100 %	-8,90%

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Les sources de financement de la section d'investissement sont les subventions, l'emprunt, le produit des cessions et l'autofinancement qui représente presque 1/3 du financement.

▪ Les **subventions et participations** s'établissent à **2.204.000 €** et correspondent principalement :

- au produit des amendes de police pour 339 000 €,
- aux participations attendues de la part de l'ANRU, du Conseil Régional et du Conseil Général pour le Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses, soit 620.759 €,
- au fonds de concours de l'ARC pour les travaux de mise aux normes de la patinoire pour 230 000 €,
- à la participation de la DRAC pour les travaux à l'Espace Jean Legendre pour 238.000 €,
- aux subventions de l'Etat pour un montant de 645.000 €.

▪ Un **AUTOFINANCEMENT de 3.357.000 €** qui correspond essentiellement à l'amortissement des immobilisations acquises à la date du 31/12/2013 pour 1.490.000 €, à l'amortissement des charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 240.000 € et au virement de la section de fonctionnement pour 1.627.000 €.

▪ Le **FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.** d'un montant global de **1.210.000 €** correspond aux investissements réalisés en 2013. Depuis 2009, nous sommes désormais en mesure de percevoir le FCTVA sur les investissements réalisés au cours de l'année N-1.

▪ Au titre des **PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES** figurent **principalement** :

- ◆ La Taxe d'Aménagement (ex TLE) pour 125 000 €.
- ◆ Le produit des cessions pour 1.236.000 € correspond aux opérations suivantes :
 - vente de l'immeuble rue des Cordeliers pour 800 000 €,
 - vente de la maison sise 75, rue de l'Oise pour 81 000 €,
 - cession de l'ilot IA13 dans le cadre du PRU du Clos des Roses pour 125 000 €,
 - cession en cours du RIE à la Chambre de commerce de l'Oise pour 230 000 €.

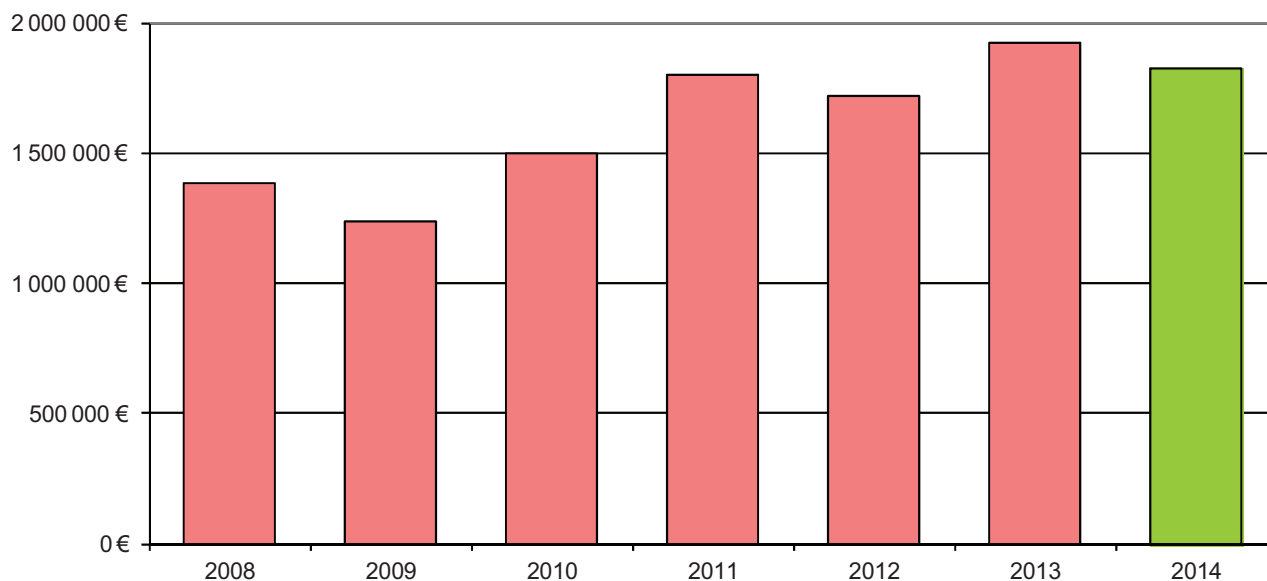
II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ - DEPENSES

Par nature, les principaux postes de dépenses sont :

- Les dotations aux amortissements des immobilisations et des charges financières pour **1.730.000 €**.
- Le virement à la section d'investissement pour **1.627.000 €**
- Les frais financiers (*dont l'évolution est illustrée ci-après*)

EVOLUTION DES INTERETS DE LA DETTE EN €



Les Intérêts de la dette s'élèvent de manière prévisionnelle à 1.825.000 € contre 1.920.945 € au 31/12/2013 et représentent seulement 3,3 % du budget de fonctionnement.

- Le poste **REMUNERATION DU PERSONNEL (31.422.000 €uros)** enregistre une augmentation de 0,71 % par rapport au budget prévisionnel de 2013. Ce poste représente 60 % de nos dépenses réelles de fonctionnement qui s'établissent à 52 028 000 €uros. Comme indiqué précédemment, ce chapitre de dépenses fera l'objet de la plus grande attention.

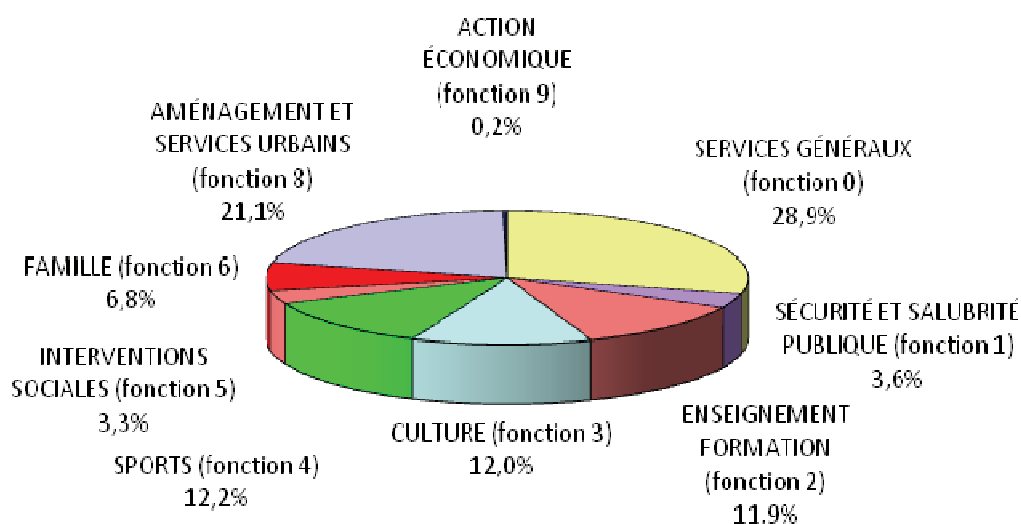
Cette prévision prend bien sûr en compte :

- L'évolution statutaire des agents (avancements de grades et d'échelons),
 - L'augmentation de 1,45 % des cotisations patronales de CNRACL (retraite des agents titulaires) pour la deuxième année consécutive et qui a une incidence de l'ordre de 250 000 €uros,
 - La revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C et B avec effet au 1^{er} février 2014 dont l'incidence annuelle est estimée à 180 000 €.
- Le poste **SUBVENTIONS, CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (4.821.735 €uros)** dans lequel figurent :
 - Les indemnités versées aux élus municipaux,
 - Les contributions allouées aux écoles privées sous contrat,
 - Les participations versées aux familles compiégnaises lors de séjours organisés par les associations et établissements scolaires,
 - La subvention au CCAS,
 - Les subventions versées aux associations locales dont le détail est annexé à l'appui du document budgétaire,

Ce Budget de Fonctionnement se répartit, en DÉPENSES, *par fonction*, comme suit :

LIBELLÉS	2013		2014		% Variation 2014/2013
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	17.382.001,00	30,67%	16.000.448,00	28,89%	-7,95%
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	2.005.798,00	3,54%	1.975.142,00	3,57%	-1,53%
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	6.553.098,00	11,56%	6.588.819,00	11,90%	+0,55%
▪ CULTURE (FONCTION 3)	6.555.586,00	11,57%	6.657.356,00	12,02%	+1,55%
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	6.912.667,00	12,20%	6.763.051,00	12,21%	-2,16%
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	1.753.380,00	3,09%	1.815.276,00	3,28%	+3,53%
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	3.489.193,00	6,16%	3.771.770,00	6,81%	+8,10%
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	11.885.416,00	20,97%	11.677.480,00	21,08%	-1,75%
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	142.861,00	0,25%	135.658,00	0,24%	-5,04%
T O T A U X	56.680.000,00	100 %	55.385.000,00	100 %	-2,28%

BUDGET 2014 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION (55,4 M€)



B/ - RECETTES

■ Les **RECETTES** sont réparties, par fonction, comme suit :

LIBELLÉS	2013		2014		% Variation 2014/2013
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	51.569.663,00	90,98 %	50.323.200,00	90,98 %	-2,42 %
▪ SECURITE PUBLIQUE (FONCTION 1)	5.000,00	0,01 %	7.000,00	0,01 %	- %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	818.800,00	1,44 %	826.580,00	1,49 %	+0,95 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	224.700,00	0,40 %	217.600,00	0,39 %	-3,16 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.276.537,00	2,25 %	1.237.220,00	2,23 %	-3,08 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	2.000,00	-%	2.000,00	-%	- %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	1.833.000,00	3,23 %	1.824.000,00	3,29%	-0,49 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	805.800,00	1,42 %	821.100,00	1,48 %	+1,90 %
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	144.500,00	0,25 %	126.300,00	0,23 %	-12,60 %
T O T A U X	56.680.000,00	100 %	55.385.000,00	100 %	-2,28 %

A la **Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX** sont regroupées :

▪ Les **opérations non ventilables** :

- le produit des impôts ménages (principalement la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour la première année la taxe d'habitation sur les logements vacants)
- les allocations compensatrices,
- la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,
- les dotations de l'A.R.C.,
- la taxe sur l'électricité,
- la taxe additionnelle aux droits de mutation,
- la taxe locale sur la publicité extérieure,
- la reprise de l'excédent de Fonctionnement 2013.

▪ En **recettes ventilées** :

- le produit des concessions de cimetières,
- les recouvrements liés aux sinistres,
- les remboursements de frais de personnel (Sécurité Sociale et Compagnie d'Assurances),
- les produits du domaine (location des immeubles, ...).

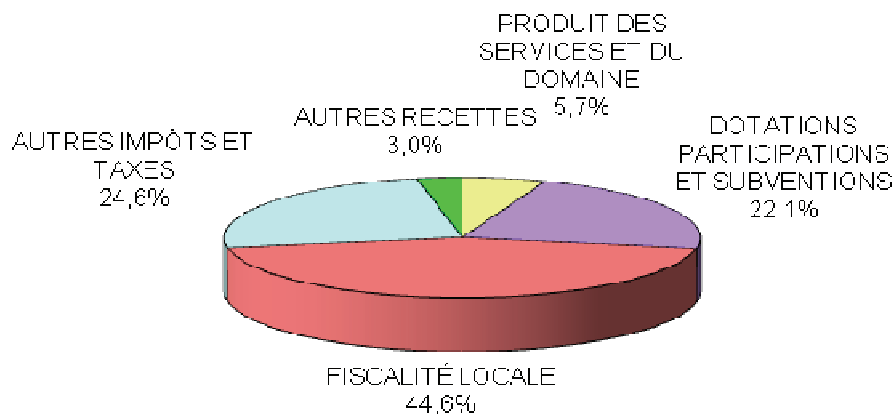
De la **Fonction 1 à 9** – sont principalement comptabilisées :

- Les produits des services : cantines, crèches, piscine-patinoire...
- Les redevances d'occupation du domaine public : droits de stationnement, droits de voirie ...

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF

	BP 2013	BP 2014	DIFFERENCE EN €uros	EN %
I – DOTATIONS DE L'ETAT				
- COMPENSATION TAXE D'HABITATION	589.598	607.823	+ 18.225	+ 3,09%
- COMPENSATION FONCIER BATI ET FONCIER NON BATI	314.326	262.281	- 52.045	- 16,56%
- COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	192.991	151.904	- 41.087	- 21,29%
- DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (ESTIMATION)	1.870.000	1.895.000	+ 25.000	+1,34%
- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (ESTIMATION)	7.709.400	7.068.000	- 641.400	-8,32%
II – DOTATIONS A.R.C.				
- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10.832.000	10.832.000	-	- %
- DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405.560	405.000	-	-%
III- IMPOTS MENAGES	24.222.922	24.683.095	+ 460.173	+1,90 %
IV – TAXES				
-TAXE SUR L'ELECTRICITE	720.000	750.000	+ 30.000	+4,17 %
-TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1.400.000	1.150.000	- 250.000	-17,86 %
-TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	105.000	80.000	- 25.000	-23,81 %
V – AUTRES TAXES, REDEVANCES, PARTICIPATIONS, PRODUITS DES SERVICES	6.796.763	6.663.553	- 133.210	-1,96 %
VI – EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1.521.440	836.344	- 685.096	-45,03 %
TOTAUX	56.680.000	55.385.000	-1.295.000	-2,28%

BUDGET 2013 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE (55,4 M.€)



EVOLUTION DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE (base – taux et produit)

T A X E S		2011	% DANS STRUCTURE	2012	% DANS STRUCTURE	2013	% DANS STRUCTURE	2014	% DANS STRUCTURE	% VAR. 2014/2013
<i>TAXE D'HABITATION</i>	BASE	65.690.000		66.758.000		68.413.000		70.119.000		
	TAUX	13,32 %		13,45 %		13,58 %		13,58 %		
	PRODUIT	8.749.908	38,55%	8.978.951	38,32 %	9.290.485	38,35 %	9.522.160	38,58 %	+ 2,49 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE</i>	BASE	57.275.000		58.786.000		60.152.000		61.102.000		
	TAUX	24,20%		24,44 %		24,68%		24,68%		
	PRODUIT	13.860.550	61,05%	14.367.298	61,61 %	14.845.514	61,29 %	15.079.974	61,09 %	+1,58%
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE</i>	BASE	165.500		159.100		158.100		147.500		
	TAUX	53,92 %		54,45 %		54,98%		54,98%		
	PRODUIT	89.238	0,40 %	86.630	0,37%	86.923	0,36 %	81.096	0,34%	-6,70%

La base prévisionnelle de taxe d'habitation connaît une évolution de +2,49 % par rapport à 2013 car elle intègre pour la première fois la taxe d'habitation sur les logements vacants dont la base est estimée à 566.000 €.

FISCALITÉ LOCALE

ANNEE	VILLE (taux)	ETAT (base)	TOTAL
2010	0%	+1,20 %	+1,20 %
2011	0%	+2,00 %	+2,00 %
2012	+1 %	+1,80 %	+2,80 %
2013	+1 %	+1,80 %	+2,80 %
2014	+0%	+0,9 %	+0,9 %

Il est proposé pour l'année 2014 de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale.

Le produit fiscal supplémentaire de 460.000 € obtenu entre 2013 et 2014 provient uniquement de l'évolution des bases fiscales (+0,9% au titre de l'évolution forfaitaire et +1% au titre de l'évolution physique).

CONCLUSION

Le budget 2014, cette année encore, est un budget rigoureux.

Les difficultés, compte tenu des contraintes qui nous sont imposées par l'Etat, se trouvent d'ailleurs accentuées cette année et le seront aussi pour les années à venir.

Dans ce contexte, nous avons bâti le budget 2014 sur des axes qui peuvent se résumer comme suit :

- 1 - Continuer à réduire les dépenses de fonctionnement afin de compenser les baisses de dotations*
- 2 - Continuer à maîtriser au mieux les dépenses de personnel qui représentent une charge obligatoire et importante du budget de fonctionnement,*
- 3 - Continuer à soutenir le secteur associatif par le maintien des subventions allouées,*
- 4 - Prendre le contrepied de l'Etat vis-à-vis de nos concitoyens et ne pas augmenter la pression fiscale,*
- 5 - Continuer à restaurer notre autofinancement de manière à couvrir le remboursement de la dette en capital,*
- 6 - Réduire nos dépenses d'investissement pour se consacrer à des opérations de proximité et de rénovation des équipements existants.*

Le programme des dépenses d'équipement 2014, reports compris, est ainsi arrêté à la somme de 10,8 millions d'euros contre 14,4 millions d'euros en 2013.

Les principaux projets 2014 seront les suivants :

- *La poursuite du programme de Rénovation Urbaine du Clos des Roses pour lequel nous avons budgété la plupart des opérations prévues. En 2015, il restera en effet à inscrire le solde du deuxième équipement de quartier en ZAC du Camp de Royallieu.*

A cette opération, il convient d'ajouter les crédits consacrés à la poursuite de l'aménagement de la ZAC du Camp de Royallieu à hauteur de 892.000 € en 2014. Pour information, depuis le début de l'opération, le coût d'aménagement de cette opération ressort à 23,2 millions d'euros, coût qui comprend à la fois les études, les travaux de voirie et les frais financiers.

- *Dans le domaine sportif, le démarrage des travaux de mise aux normes de la patinoire municipale dont le coût global est estimé à 1,6 million d'euros,*
- *Dans le domaine culturel, les travaux de mise aux normes des équipements scéniques et de réfection du plancher de scène de l'Espace Jean Legendre pour 356.000 € financés à 80% du montant HT par la DRAC.*

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE COMPIEGNE

Numéro SIRET : 21 600 158 600 017

POSTE COMPTABLE DE COMPIEGNE

M 14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET : 01 VILLE DE COMPIEGNE

ANNEE 2014

SOMMAIRE

pages			
	I - Informations générales		
1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
2	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - Vote du budget		
8-10	A1 - Section de fonctionnement - Détails des dépenses - Articles		
11-12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17-22	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
24-29	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
30-45	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
46-58	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
59	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
60-63	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	
64-65	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
66	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
67-68	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
69	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	x	
70	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	x	
71	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	x	
72	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	x	
73	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
74	A4 - Etat des provisions	x	
74	A5 - Etalement des provisions	x	
75	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
76	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		x
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		x
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)		x
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)		x
77	A8 - Etat des charges transférées	x	
	B - Engagements hors bilan		
79	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	x	
80	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	x	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
81-85	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	x	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
87-91	C1 - Etat du personnel	x	
92	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	x	
93	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	x	
93	C3.2 - Liste des établissements publics créés	x	
93	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	x	
93	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	x	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
95	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	x	
	D2 - Arrêté et signatures	x	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT)

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

Code INSEE 216001586	BP
------------------------------------	-----------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	41 344
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	400
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE (ARC)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
46 301 912 €	54 039 476 €	Potentiel fiscal : 1 084 € Potentiel financier : 1 266 €	1 115 €	1 315 €

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate 2012 (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 246	1 278
2	Produit des impositions directes/population	591	540
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 325	1 437
4	Dépenses d'équipement brut/population	139	351
5	Encours de la dette/population	1 324	1 066
6	DGF/population	215	268
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.39%	54.03%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	N/A	N/A
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	74.29%	NC
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102.60%	96.03%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.47%	24.43%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	99.94%	74.18%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transm

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. article

(3) statistiques de la direction générale des collectivités locales 2011

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MÉMOIRE (1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (2) du **Chapitre** pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (2) du **Chapitre** pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (5) :
 semi-budgétaires

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget

- ~~primitif~~ ou cumulé - de l'exercice précédent (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~

~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	55 385 000.00	54 548 655.58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 836 344.42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		55 385 000.00	55 385 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 604 000.00	13 966 413.45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 991 711.88	5 634 883.91
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 005 585.48	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 601 297.36	19 601 297.36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	74 986 297.36	74 986 297.36
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 291 537.00		13 660 000.00	13 660 000.00	13 660 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 066 000.00		31 422 000.00	31 422 000.00	31 422 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 393 893.00		4 821 735.00	4 821 735.00	4 821 735.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		50 751 430.00		49 903 735.00	49 903 735.00	49 903 735.00
66	CHARGES FINANCIERES	2 023 000.00		1 863 115.00	1 863 115.00	1 863 115.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	336 370.00		261 150.00	261 150.00	261 150.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		53 110 800.00		52 028 000.00	52 028 000.00	52 028 000.00
+						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	2 422 000.00		1 627 000.00	1 627 000.00	1 627 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 096 678.99		1 730 000.00	1 730 000.00	1 730 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 518 678.99		3 357 000.00	3 357 000.00	3 357 000.00
+						
TOTAL		57 629 478.99		55 385 000.00	55 385 000.00	55 385 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	729 000.00		682 000.00	682 000.00	682 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 698 800.00		2 706 880.00	2 706 880.00	2 706 880.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 456 498.00		38 298 595.00	38 298 595.00	38 298 595.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 942 602.00		12 265 760.58	12 265 760.58	12 265 760.58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	353 860.00		426 320.00	426 320.00	426 320.00
Total des recettes de gestion courante		55 180 760.00		54 379 555.58	54 379 555.58	54 379 555.58
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	761 760.00		77 000.00	77 000.00	77 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		55 942 620.00		54 456 655.58	54 456 655.58	54 456 655.58
+						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	165 418.99		92 000.00	92 000.00	92 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		165 418.99		92 000.00	92 000.00	92 000.00
+						
TOTAL		56 108 038.99		54 548 655.58	54 548 655.58	54 548 655.58

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	836 344.42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	3 265 000.00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	146 012.66	105 568.51	50 000.00	50 000.00	155 568.51
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	747 000.00	164 971.28	732 000.00	732 000.00	896 971.28
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	860 098.91	150 260.29	310 770.00	310 770.00	461 030.29
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 671 368.13	1 674 891.73	1 542 100.00	1 542 100.00	3 216 991.73
	Total des opérations d'équipement	9 270 648.86	2 896 020.07	3 155 130.00	3 155 130.00	6 051 150.07
	Total des dépenses d'équipement	14 695 128.56	4 991 711.88	5 790 000.00	5 790 000.00	10 781 711.88
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 577 725.00		5 667 000.00	5 667 000.00	5 667 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	50 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	5 677 725.00		5 722 000.00	5 722 000.00	5 722 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 372 853.56	4 991 711.88	11 512 000.00	11 512 000.00	16 503 711.88
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	165 418.99		92 000.00	92 000.00	92 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	165 418.99		92 000.00	92 000.00	92 000.00
	TOTAL	20 538 272.55	4 991 711.88	11 604 000.00	11 604 000.00	16 595 711.88

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 005 585.48
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	7 149 558.98	3 527 863.91	2 204 000.00	2 204 000.00	5 731 863.91
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 174 000.00	1 650 000.00	3 450 000.00	3 450 000.00	5 100 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	14 000.00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	196 069.16				
	Total des recettes d'équipement	11 533 628.14	5 177 863.91	5 654 000.00	5 654 000.00	10 831 863.91
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 710 296.00		1 335 000.00	1 335 000.00	1 335 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	1 316 764.20		2 362 413.45	2 362 413.45	2 362 413.45
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	601 240.00	457 020.00	1 236 000.00	1 236 000.00	1 693 020.00
	Total des recettes financières	3 680 300.20	457 020.00	4 955 413.45	4 955 413.45	5 412 433.45
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	15 213 928.34	5 634 883.91	10 609 413.45	10 609 413.45	16 244 297.36
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 422 000.00		1 627 000.00	1 627 000.00	1 627 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 096 678.99		1 730 000.00	1 730 000.00	1 730 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 518 678.99		3 357 000.00	3 357 000.00	3 357 000.00
	TOTAL	19 732 607.33	5 634 883.91	13 966 413.45	13 966 413.45	19 601 297.36

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	3 265 000.00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 660 000.00		13 660 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 422 000.00		31 422 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 821 735.00		4 821 735.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 863 115.00		1 863 115.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	261 150.00		261 150.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 730 000.00	1 730 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 627 000.00	1 627 000.00
Dépenses de fonctionnement - Total		52 028 000.00	3 357 000.00	55 385 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		92 000.00	92 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 667 000.00		5 667 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	6 051 150.07		6 051 150.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	155 568.51		155 568.51
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	896 971.28		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	461 030.29		461 030.29
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	3 216 991.73		3 216 991.73
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	35 000.00		35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		16 503 711.88	92 000.00	16 595 711.88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 005 585.48
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	682 000.00		682 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 706 880.00		2 706 880.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	38 298 595.00		38 298 595.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 265 760.58		12 265 760.58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	426 320.00		426 320.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 000.00	92 000.00	169 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		54 456 655.58	92 000.00	54 548 655.58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	836 344.42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	1 335 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 731 863.91		5 731 863.91
15	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 102 000.00		5 102 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 490 000.00	1 490 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		240 000.00	240 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 627 000.00	1 627 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 693 020.00		1 693 020.00
Recettes d'investissement - Total		13 881 883.91	3 357 000.00	17 238 883.91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 362 413.45
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 291 537.00	13 660 000.00	13 660 000.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	1 335 050.00	1 332 676.00	1 332 676.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	320 650.00	315 800.00	315 800.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 252 840.00	1 293 750.00	1 293 750.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	1 993 500.00	2 157 500.00	2 157 500.00
60621	COMBUSTIBLES	20 000.00	17 300.00	17 300.00
60622	CARBURANTS	269 000.00	237 200.00	237 200.00
60623	ALIMENTATION	213 460.00	244 380.00	244 380.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	218 320.00	98 590.00	98 590.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	97 000.00	96 500.00	96 500.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	202 600.00	167 780.00	167 780.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	81 000.00	72 500.00	72 500.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	48 785.00	47 300.00	47 300.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	46 750.00	45 300.00	45 300.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	75 900.00	62 900.00	62 900.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	104 000.00	94 000.00	94 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	677 230.00	637 205.00	637 205.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	567 350.00	547 600.00	547 600.00
6122	CREDIT BAIL MOBILIER	9 380.00	9 380.00	9 380.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	215 200.00	258 600.00	258 600.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	518 430.00	542 850.00	542 850.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	326 140.00	343 910.00	343 910.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	1 319 500.00	930 100.00	930 100.00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	343 550.00	258 170.00	258 170.00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	598 500.00	485 000.00	485 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	93 252.00	64 800.00	64 800.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	169 800.00	175 055.00	175 055.00
6156	MAINTENANCE	574 350.00	617 840.00	617 840.00
616	PRIMES D ASSURANCES	420 000.00	378 842.00	378 842.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	44 000.00	119 000.00	119 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	30 870.00	28 410.00	28 410.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	75 600.00	54 150.00	54 150.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	570 082.00	529 880.00	529 880.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	8 000.00	7 700.00	7 700.00
6226	HONORAIRES	61 400.00	55 600.00	55 600.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	34 000.00	35 000.00	35 000.00
6228	DIVERS	82 640.00	60 130.00	60 130.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	25 500.00	19 100.00	19 100.00
6232	FETES ET CEREMONIES	7 610.00	2 635.00	2 635.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	3 000.00	11 550.00	11 550.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	15 500.00	10 200.00	10 200.00
6237	PUBLICATIONS	112 090.00	109 090.00	109 090.00
6238	DIVERS	91 000.00	54 100.00	54 100.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	300.00	5 300.00	5 300.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	154 880.00	153 859.00	153 859.00
6248	DIVERS	16 968.00	12 800.00	12 800.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 830.00	25 050.00	25 050.00
6256	MISSIONS	1 300.00	1 900.00	1 900.00
6257	RECEPTIONS	5 330.00	4 900.00	4 900.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	100 000.00	94 660.00	94 660.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	308 400.00	270 800.00	270 800.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	35 150.00	34 750.00	34 750.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	45 250.00	23 950.00	23 950.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	65 200.00	77 400.00	77 400.00
6288	AUTRES	68 000.00	129 458.00	129 458.00
63512	TAXES FONCIERES	192 700.00	192 000.00	192 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	350.00	350.00	350.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	950.00	950.00	950.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	600.00	1 000.00	1 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 066 000.00	31 422 000.00	31 422 000.00
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP	390 000.00	540 000.00	540 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	140 000.00	141 000.00	141 000.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION	174 998.00	177 002.00	177 002.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	14 338 999.00	14 042 001.00	14 042 001.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	555 000.00	563 999.00	563 999.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	2 600 002.00	2 720 000.00	2 720 000.00
64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	4 205 002.00	4 260 998.00	4 260 998.00
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE	3 000.00	1 000.00	1 000.00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	80 000.00	168 000.00	168 000.00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	165 000.00	194 400.00	194 400.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 549 999.00	3 580 000.00	3 580 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 199 995.00	4 394 998.00	4 394 998.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	175 000.00	185 000.00	185 000.00
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	9 000.00	11 000.00	11 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	66 999.00	56 000.00	56 000.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	17 006.00	24 002.00	24 002.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	300 000.00	277 600.00	277 600.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	76 000.00	65 000.00	65 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 393 893.00	4 821 735.00	4 821 735.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	500 000.00		
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	341 200.00	355 200.00	355 200.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	2 000.00	7 000.00	7 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	25 200.00	25 200.00	25 200.00
6535	FORMATIONS ELUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	34 000.00	11 000.00	11 000.00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEMT	317 300.00	314 500.00	314 500.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES LOGMT INSTITUTEURS	1 600.00	1 600.00	1 600.00
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION	22 000.00	21 000.00	21 000.00
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
657362	SUBVENTION C.C.A.S.	415 000.00	395 000.00	395 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	3 728 593.00	3 684 235.00	3 684 235.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		50 751 430.00	49 903 735.00	49 903 735.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	2 023 000.00	1 863 115.00	1 863 115.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 985 000.00	1 825 000.00	1 825 000.00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	10 000.00	9 000.00	9 000.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	6 000.00	6 500.00	6 500.00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	22 000.00	22 615.00	22 615.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	336 370.00	261 150.00	261 150.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		3 000.00	3 000.00
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	500.00	500.00	500.00
6713	CHARGES EXCEPTIONNELLES SECOURS ET DOTS	184 000.00	182 000.00	182 000.00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	500.00	500.00	500.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	3 895.00	4 000.00	4 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	15 000.00	15 000.00	15 000.00
67441	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX BUDGETS ANNEXES	28 000.00		
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	102 675.00	54 350.00	54 350.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800.00	1 800.00	1 800.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		53 110 800.00	52 028 000.00	52 028 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 422 000.00	1 627 000.00	1 627 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 096 678.99	1 730 000.00	1 730 000.00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	134 416.63		
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	267 262.36		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 455 000.00	1 490 000.00	1 490 000.00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	240 000.00	240 000.00	240 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 518 678.99	3 357 000.00	3 357 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 518 678.99	3 357 000.00	3 357 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	57 629 478.99	55 385 000.00	55 385 000.00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	729 000.00	682 000.00	682 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	689 000.00	630 000.00	630 000.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	40 000.00	52 000.00	52 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 698 800.00	2 706 880.00	2 706 880.00
7018	AUTRES	13 000.00	10 200.00	10 200.00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	30 000.00	30 000.00	30 000.00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	110 000.00	114 500.00	114 500.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	249 000.00	251 000.00	251 000.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	98 000.00	98 200.00	98 200.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	162 000.00	162 100.00	162 100.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	506 000.00	434 200.00	434 200.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	355 000.00	355 000.00	355 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	828 600.00	910 280.00	910 280.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	29 000.00	30 200.00	30 200.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	7 000.00	7 000.00	7 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000.00	9 000.00	9 000.00
70846	MISE A DISPOSIT'DE PERSONNEL AU GFP DE RATTACH T	122 000.00	121 000.00	121 000.00
70876	REMBOURST DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHT	112 000.00	113 000.00	113 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	67 200.00	61 200.00	61 200.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 456 498.00	38 298 595.00	38 298 595.00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	24 269 922.00	24 683 095.00	24 683 095.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10 832 000.00	10 832 000.00	10 832 000.00
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405 560.00	405 000.00	405 000.00
7323	F.N.G.I.R	25 016.00	25 000.00	25 000.00
7336	DROITS DE PLACE	136 500.00	118 100.00	118 100.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	265 500.00	205 400.00	205 400.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	720 000.00	750 000.00	750 000.00
7364	PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX	232 000.00		
7368	TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE	105 000.00	80 000.00	80 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	1 400 000.00	1 150 000.00	1 150 000.00
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	65 000.00	50 000.00	50 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 942 602.00	12 265 760.58	12 265 760.58
7411	DOTATION FORFAITAIRE	7 709 400.00	7 068 000.00	7 068 000.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 871 210.00	1 895 000.00	1 895 000.00
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	163 930.00	196 000.00	196 000.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 800.00	1 442.58	1 442.58
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	2 000.00	2 000.00	2 000.00
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	184 010.00	196 510.00	196 510.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	32 300.00	32 300.00	32 300.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	78 000.00	89 200.00	89 200.00
74741	PART.COMMUNES MEMBRES DU GFP	15 937.00	2 000.00	2 000.00
74748	PART.COMMUNES HORS GROUPT	8 000.00	7 000.00	7 000.00
74751	PARTICIPATIONS GFP DE RATTACHEMENT	63 000.00	64 000.00	64 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 682 800.00	1 666 100.00	1 666 100.00
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	3 000.00		
748314	DOTATION UNIQUE COMPENDATION TAXE PROFESSIONNELLE	192 991.00	151 904.00	151 904.00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	314 326.00	262 281.00	262 281.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	589 598.00	607 823.00	607 823.00
74838	AUTRES ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION	5 000.00		
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	9 200.00	9 100.00	9 100.00
7485	DOTATION TITRES SECURISES	15 100.00	15 100.00	15 100.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	353 860.00	426 320.00	426 320.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	274 860.00	315 620.00	315 620.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	20 000.00	46 700.00	46 700.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	59 000.00	64 000.00	64 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		55 180 760.00	54 379 555.58	54 379 555.58

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	100.00	100.00	100.00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	761 760.00	77 000.00	77 000.00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	1 000.00		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	26 000.00	10 000.00	10 000.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	200 500.00	15 000.00	15 000.00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	396 260.00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	138 000.00	52 000.00	52 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		55 942 620.00	54 456 655.58	54 456 655.58

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	165 418.99	92 000.00	92 000.00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00		
776	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	5 418.99		
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	60 000.00	92 000.00	92 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONC(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		165 418.99	92 000.00	92 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	56 108 038.99	54 548 655.58	54 548 655.58
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	836 344.42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 385 000.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	146 012.66	50 000.00	50 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	67 044.60		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	78 968.06	50 000.00	50 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	747 000.00	732 000.00	732 000.00
204132	SUB EQUIPT VERSEES AU DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	155 000.00	100 000.00	100 000.00
2041512	SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT BÂT. ET INSTALLATIONS	486 000.00	612 000.00	612 000.00
204172	SUB EQUIPT AUT EPL BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000.00		
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVEES	96 000.00	20 000.00	20 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	860 098.91	310 770.00	310 770.00
2111	TERRAINS NUS	190 100.00	10 000.00	10 000.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	75 000.00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	51 069.60		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	4 800.00		
2148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	20 000.00		
2151	RESEAUX DE VOIRIE	4 900.00		
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	128 918.82	20 000.00	20 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	5 000.00	10 000.00	10 000.00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	2 000.00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	32 500.00	50 000.00	50 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	112 459.55	85 000.00	85 000.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	33 332.30	69 000.00	69 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	200 018.64	66 770.00	66 770.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	3 671 368.13	1 542 100.00	1 542 100.00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	6 038.16		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 884 966.99	698 000.00	698 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 587 790.46	776 100.00	776 100.00
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART	92 572.52	68 000.00	68 000.00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	100 000.00		
	Opérations d'équipement n°...(5)	9 270 648.86	3 155 130.00	3 155 130.00
2008	RENOVATION URBAINE	4 319 611.10	1 810 130.00	1 810 130.00
200901	REAMENAGEMENT STADE JOUVE SENEZ	2 748.10		
201101	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	33 305.52		
201102	RENOVATION CRECHE DE BAYSER	190 214.60		
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL	2 788 132.93		
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE	345 816.60		
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL	506 073.68		
201202	MULTI ACCUEIL LE NID	267 776.24		
201203	AMENAGEMENT JEU D'ARC	227 670.09		
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE	589 300.00	15 000.00	15 000.00
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES		1 330 000.00	1 330 000.00
	Total des dépenses d'équipement	14 695 128.56	5 790 000.00	5 790 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 577 725.00	5 667 000.00	5 667 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 570 725.00	4 700 000.00	4 700 000.00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 000 000.00	950 000.00	950 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	5 000.00	15 000.00	15 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	50 000.00	35 000.00	35 000.00
261	TITRES DE PARTICIPATION	50 000.00	35 000.00	35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	50 000.00	20 000.00	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	5 677 725.00	5 722 000.00	5 722 000.00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	20 372 853.56	11 512 000.00	11 512 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	165 418.99	92 000.00	92 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	65 418.99	92 000.00	92 000.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	60 000.00	91 500.00	91 500.00
139151	SUB EQUIPT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT GROUPEMENT		500.00	500.00
192	MOINS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	5 418.99		
	Charges transférées (9)	100 000.00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	30 000.00		
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	70 000.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		165 418.99	92 000.00	92 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 538 272.55	11 604 000.00	11 604 000.00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 991 711.88
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	3 005 585.48
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	7 149 558.98	2 204 000.00	2 204 000.00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	183 069.28	45 000.00	45 000.00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	15 240.00		
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 647 686.32	1 023 070.00	1 023 070.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	1 482 339.58	198 474.00	198 474.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	1 648 020.00	247 215.00	247 215.00
13251	SUBV.EQUIPT N.TRANSFERABLE GFP DE RATTACHAMENT	171 500.00	325 000.00	325 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	665 953.80	26 241.00	26 241.00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	335 750.00	339 000.00	339 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 174 000.00	3 450 000.00	3 450 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 100 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 000 000.00	950 000.00	950 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	74 000.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	14 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	14 000.00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	196 069.16		
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	75 000.00		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 069.16		
Total des recettes d'équipement		11 533 628.14	5 654 000.00	5 654 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 027 060.20	3 697 413.45	3 697 413.45
10222	F.C.T.V.A.	1 510 076.00	1 210 000.00	1 210 000.00
10223	T.L.E.	200 220.00	25 000.00	25 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT		100 000.00	100 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 316 764.20	2 362 413.45	2 362 413.45
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES	75 100.00		
1388	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES	75 100.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	50 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	601 240.00	1 236 000.00	1 236 000.00
Total des recettes financières		3 755 400.20	4 955 413.45	4 955 413.45

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		15 289 028.34	10 609 413.45	10 609 413.45
-----------------------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 422 000.00	1 627 000.00	1 627 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 096 678.99	1 730 000.00	1 730 000.00
192	PLUS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	267 262.36		
2118	AUTRES TERRAINS	16 260.00		
2132	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE RAPPORT	112 737.64		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	5 418.99		
28031	FRAIS D'ETUDES	100 000.00	99 500.00	99 500.00
2804111	AMORT SUB EQUIPT ETAT ETUDES	2 000.00	1 500.00	1 500.00
2804132	AMORTISSEMENT SUBV EQUIPT DEPART BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	132 000.00	132 000.00	132 000.00
28041512	AMORT SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT	95 000.00	118 000.00	118 000.00
2804172	AMORT SUB EQUIPT ETAB.PUB.LOCAUX	16 000.00	16 500.00	16 500.00
280422	AMORT. SUBV. PERS. DE DT PRIVE	20 000.00	24 000.00	24 000.00
2804412	AMORT SUB EQUIPT EN NATURE ORG PUBLIC	60 000.00	60 000.00	60 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	77 000.00	75 000.00	75 000.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	12 000.00	13 000.00	13 000.00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	132 000.00	125 000.00	125 000.00
281571	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ROULANT	18 000.00	17 500.00	17 500.00
281578	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRE MATERIEL ET OUT.VOIRIE	117 000.00	115 500.00	115 500.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	34 000.00	33 000.00	33 000.00
281788	AUTRES		7 000.00	7 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 000.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	121 000.00	109 000.00	109 000.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	141 000.00	165 000.00	165 000.00
28184	MOBILIER	61 000.00	66 000.00	66 000.00
28188	AUTRES	307 000.00	312 500.00	312 500.00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	240 000.00	240 000.00	240 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 518 678.99	3 357 000.00	3 357 000.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 518 678.99	3 357 000.00	3 357 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	19 807 707.33	13 966 413.45	13 966 413.45
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	5 634 883.91
-----------------------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 601 297.36
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2008(1)
LIBELLE : RENOVATION URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	5 702 769.16	1 954 311.43	1 810 130.00	1 810 130.00	
20	Immobilisations incorporelles	234 000.00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	24 356.61				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	5 444 412.55	1 954 311.43	1 810 130.00	1 810 130.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 538 241.97	1 932 963.93	1 370 130.00	1 370 130.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	906 170.58	21 347.50	440 000.00	440 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 878 102.39	620 759.00
13	Subventions d'investissement	1 878 102.39	620 759.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	408 447.15	175 070.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	365 846.24	198 474.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	1 103 809.00	247 215.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 265 580.04
---	--------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200901(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT STADE JOUVE SENEZ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 503 942.30				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 944.00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 500 998.30				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		35 000.00	
13	Subventions d'investissement	35 000.00	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	35 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	35 000.00
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201401 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES PATINOIRE DE MERCIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES			1 330 000.00	1 330 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			1 330 000.00	1 330 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			1 330 000.00	1 330 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		580 000.00
13 Subventions d'investissement		580 000.00
1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		350 000.00
13251 SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE GFP DE RATTACHEMENT		230 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	750 000.00
---	------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201101(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT COEUR DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 487 454.17	1 118.26			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	23 812.48				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 463 641.69	1 118.26			
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 463 641.69	1 118.26			
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 118.26
---	----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201102(1)
LIBELLE : RENOVATION CRECHE DE BAYSER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	968 590.04	2 229.00			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	31 975.26	2 229.00			
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	17 256.57	2 229.00			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	936 614.78				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 229.00
---	----------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201103(1)
LIBELLE : CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	4 135 750.88	80 723.94			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	143 974.82				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	3 991 776.06	80 723.94			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 991 776.06	80 723.94			
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		124 452.13	
13	Subventions d'investissement	124 452.13	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	36 665.31	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	72 786.82	
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	15 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	43 728.19
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201104(1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		249 136.10	173 040.13			
20	Immobilisations incorporelles		38 777.29			
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	17 581.20	38 777.29			
204 Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles	231 554.90	134 262.84			
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	175 148.92	81 573.36			
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	56 405.98	52 689.48			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	173 040.13

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201201(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		96 915.71	448 084.29			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	96 915.71	448 084.29			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	96 915.71	448 084.29			
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		147 149.30	
13	Subventions d'investissement	147 149.30	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	100 000.00	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	47 149.30	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	300 934.99

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201202(1)
LIBELLE : MULTI ACCUEIL LE NID

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		268 141.43				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	17 364.95				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	250 776.48				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		48 035.68	
13	Subventions d'investissement	48 035.68	
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	5 740.00	
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	42 295.68	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	48 035.68
---	-----------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201203(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT JEU D'ARC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		232 039.00				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	232 039.00				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		38 000.00	
13	Subventions d'investissement	38 000.00	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	38 000.00
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201301(1)
LIBELLE : CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser au 31/12/2013 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	352 524.96	236 513.02	15 000.00	15 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	55 690.07	37 218.68			
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		17 496.69			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	55 690.07	19 721.99			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	296 834.89	199 294.34	15 000.00	15 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	296 834.89	199 294.34	15 000.00	15 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		300 000.00	
13	Subventions d'investissement	300 000.00	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	200 000.00	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	100 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	48 486.98
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

A N N E X E S

A- ELEMENTS DU BILAN

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
---------	---------------------------------	---	-------------------------------------	----------------------------	-------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	6 299 000.00	298 000.00	13 000.00	221 000.00	577 770.00	1 414 000.00
Equipements municipaux (2)		263 000.00	13 000.00	121 000.00	577 770.00	1 414 000.00
Equipements non municipaux (c/204) (3)	612 000.00			100 000.00		
Opérations financières	5 687 000.00	35 000.00				
Dépenses d'ordre	92 000.00					
Total dépenses de l'exercice	6 391 000.00	298 000.00	13 000.00	221 000.00	577 770.00	1 414 000.00
RAR N-1 et reports	3 005 585.48	262 143.42		415 656.23	759 168.04	1 012 616.25
Total cumulé dépenses d'investissement	9 396 585.48	560 143.42	13 000.00	636 656.23	1 336 938.04	2 426 616.25

RECETTES

Total recettes de l'exercice	10 865 413.45	1 307 000.00		26 241.00	268 000.00	675 000.00
RAR N-1 et reports	1 650 000.00	535 777.50	14 667.00	300 000.00	291 162.43	745 104.18
Total cumulé recettes d'investissement	12 515 413.45	1 842 777.50	14 667.00	326 241.00	559 162.43	1 420 104.18

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	5 237 615.00	10 762 833.00	1 975 142.00	6 588 819.00	6 657 356.00	6 763 051.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 237 615.00	10 762 833.00	1 975 142.00	6 588 819.00	6 657 356.00	6 763 051.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	48 290 845.58	1 196 010.00	7 000.00	826 580.00	217 600.00	1 237 220.00
RAR N-1 et reports	836 344.42					
Total cumulé recettes de fonctionnement	49 127 190.00	1 196 010.00	7 000.00	826 580.00	217 600.00	1 237 220.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles		6 000.00		2 683 230.00		11 512 000.00
Equipements municipaux (2)		6 000.00		2 663 230.00		5 058 000.00
Equipements non municipaux (c/204) (3)				20 000.00		732 000.00
Opérations financières						5 722 000.00
Dépenses d'ordre						92 000.00
Total dépenses de l'exercice		6 000.00		2 683 230.00		11 604 000.00
RAR N-1 et reports		3 018.73		2 539 109.21		7 997 297.36
Total cumulé dépenses d'investissement		9 018.73		5 222 339.21		19 601 297.36

RECETTES

Total recettes de l'exercice				824 759.00		13 966 413.45
RAR N-1 et reports		48 035.68		2 050 137.12		5 634 883.91
Total cumulé recettes d'investissement		48 035.68		2 874 896.12		19 601 297.36

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 815 276.00	3 771 770.00		11 677 480.00	135 658.00	55 385 000.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 815 276.00	3 771 770.00		11 677 480.00	135 658.00	55 385 000.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 000.00	1 824 000.00		821 100.00	126 300.00	54 548 655.58
RAR N-1 et reports						836 344.42
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 000.00	1 824 000.00		821 100.00	126 300.00	55 385 000.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de plus de 100 habitants en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-2) et par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature de la fonction publique (nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-10)).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
---------	---------	---------------------------------	---	-------------------------------------	------------------------------	-------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		9 396 585.48	560 143.42	13 000.00	636 656.23	1 336 938.04	2 426 616.25
Dépenses réelles		9 304 585.48	560 143.42	13 000.00	636 656.23	1 336 938.04	2 426 616.25
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 005 585.48					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 667 000.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		111 852.71		11 975.00	26 000.00	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	612 000.00			244 971.28		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		132 647.67	3 000.00	18 511.89	66 770.00	14 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		280 643.04	10 000.00	109 685.04	542 319.68	1 082 616.25
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		35 000.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00					
Opérations d'équipement					251 513.02	701 848.36	1 330 000.00
2008	RENOVATION URBAINE						

201101	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE						
201102	RENOVATION CRECHE DE BAYSER						
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL					80 723.94	
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE					173 040.13	
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL					448 084.29	
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				251 513.02		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES						1 330 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre		92 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	92 000.00					

RECETTES

Total recettes d'investissement		12 515 413.45	1 842 777.50	14 667.00	326 241.00	559 162.43	1 420 104.18
Recettes réelles		9 158 413.45	1 842 777.50	14 667.00	326 241.00	559 162.43	1 420 104.18
024	PRODUITS DES CESSIONS		1 693 020.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 697 413.45					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	339 000.00	149 757.50	14 667.00	26 241.00	287 561.00	767 104.18
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 102 000.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00					
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		3 357 000.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 627 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 730 000.00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement			9 018.73			5 222 339.21	19 601 297.36
Dépenses réelles			9 018.73			5 222 339.21	19 509 297.36
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						3 005 585.48
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						5 667 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				5 740.80		155 568.51
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				40 000.00		896 971.28
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 789.73		219 311.00		461 030.29
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				1 191 727.72		3 216 991.73
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS						35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						20 000.00
Opérations d'équipement			2 229.00			3 765 559.69	6 051 150.07
2008	RENOVATION URBAINE				3 764 441.43		3 764 441.43

201101	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE				1 118.26		1 118.26
201102	RENOVATION CRECHE DE BAYSER		2 229.00				2 229.00
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL						80 723.94
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE						173 040.13
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL						448 084.29
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE						251 513.02
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES						1 330 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							92 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						92 000.00

		RECETTES					
Total recettes d'investissement			48 035.68			2 874 896.12	19 601 297.36
Recettes réelles			48 035.68			2 874 896.12	16 244 297.36
024	PRODUITS DES CESSIONS						1 693 020.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						3 697 413.45
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				376 034.73		1 960 365.41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						5 102 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						20 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							3 357 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						1 627 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 730 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		5 237 615.00	10 762 833.00	1 975 142.00	6 588 819.00	6 657 356.00	6 763 051.00
Dépenses réelles		1 880 615.00	10 762 833.00	1 975 142.00	6 588 819.00	6 657 356.00	6 763 051.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 500.00	2 911 961.00	187 840.00	1 957 739.00	937 665.00	1 254 620.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 336 852.00	1 784 042.00	4 293 480.00	4 866 926.00	4 281 081.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		504 470.00	2 660.00	337 600.00	840 765.00	1 214 650.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 863 115.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000.00	9 550.00	600.00		12 000.00	12 700.00
Dépenses d'ordre		3 357 000.00					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 627 000.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 730 000.00					

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		49 127 190.00	1 196 010.00	7 000.00	826 580.00	217 600.00	1 237 220.00
Recettes réelles		49 035 190.00	1 196 010.00	7 000.00	826 580.00	217 600.00	1 237 220.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	836 344.42					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		682 000.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		135 000.00		690 280.00	182 500.00	888 200.00
73	IMPOTS ET TAXES	37 925 095.00			50 000.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 206 650.58	62 010.00		55 300.00	7 500.00	342 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		307 000.00	7 000.00	31 000.00	27 600.00	7 020.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 000.00	10 000.00				
Recettes d'ordre		92 000.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	92 000.00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses fonctionnement		1 815 276.00	3 771 770.00		11 677 480.00	135 658.00	55 385 000.00
Dépenses réelles		1 815 276.00	3 771 770.00		11 677 480.00	135 658.00	52 028 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 400.00	497 665.00		5 862 710.00	33 900.00	13 660 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 281 536.00	2 054 655.00		5 500 270.00	23 158.00	31 422 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	514 540.00	1 037 450.00		314 500.00	55 100.00	4 821 735.00
66	CHARGES FINANCIERES						1 863 115.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 800.00	182 000.00			23 500.00	261 150.00
Dépenses d'ordre							3 357 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						1 627 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 730 000.00

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		2 000.00	1 824 000.00		821 100.00	126 300.00	55 385 000.00
Recettes réelles		2 000.00	1 824 000.00		821 100.00	126 300.00	55 293 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						836 344.42
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						682 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000.00	355 000.00		445 700.00	8 200.00	2 706 880.00
73	IMPOTS ET TAXES				205 400.00	118 100.00	38 298 595.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 469 000.00		123 300.00		12 265 760.58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				46 700.00		426 320.00
76	PRODUITS FINANCIERS						100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						77 000.00
Recettes d'ordre							92 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						92 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée c

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	02 - ADMINISTRATION GENERALE	03 - JUSTICE	04 - COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	TOTAL
DEPENSES (2)		5 237 615.00	10 742 033.00		20 800.00	16 000 448.00
Dépenses de l'exercice		5 237 615.00	10 742 033.00		20 800.00	16 000 448.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 500.00	2 896 961.00		15 000.00	2 913 461.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 336 852.00			7 336 852.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 627 000.00				1 627 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 730 000.00				1 730 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		499 170.00		5 300.00	504 470.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 863 115.00				1 863 115.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000.00	9 050.00		500.00	25 550.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		49 127 190.00	1 196 010.00			50 323 200.00
Recettes de l'exercice		49 127 190.00	1 196 010.00			50 323 200.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		682 000.00			682 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	92 000.00				92 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		135 000.00			135 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	37 925 095.00				37 925 095.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 206 650.58	62 010.00			10 268 660.58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		307 000.00			307 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00				100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 000.00	10 000.00			77 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	836 344.42				836 344.42
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		43 889 575.00	-9 546 023.00		-20 800.00	34 322 752.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 - ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES
		020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 - ASSEMBLEE LOCALE	022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 - FETES ET CEREMONIES	025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 - CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	048 - AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	8 035 221.00	389 400.00	607 069.00	456 735.00	988 003.00	35 837.00	229 768.00	20 800.00
	Dépenses de l'exercice	8 035 221.00	389 400.00	607 069.00	456 735.00	988 003.00	35 837.00	229 768.00	20 800.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 197 960.00		42 360.00	168 650.00	368 065.00		119 926.00	15 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 752 961.00		564 709.00	288 085.00	590 638.00	30 617.00	109 842.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	76 000.00	389 400.00			29 300.00	4 470.00		5 300.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 300.00					750.00		500.00
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	1 096 000.00		12 000.00	51 000.00			37 010.00	
	Recettes de l'exercice	1 096 000.00		12 000.00	51 000.00			37 010.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	682 000.00							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	47 000.00			51 000.00			37 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	50 000.00		12 000.00				10.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	307 000.00							
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000.00							
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-6 939 221.00	-389 400.00	-595 069.00	-405 735.00	-988 003.00	-35 837.00	-192 758.00	-20 800.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 - SECURITE INTERIEURE	12 - HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	TOTAL
DEPENSES (2)		1 950 142.00	25 000.00	1 975 142.00
Dépenses de l'exercice		1 950 142.00	25 000.00	1 975 142.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	162 840.00	25 000.00	187 840.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 784 042.00		1 784 042.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 660.00		2 660.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	600.00		600.00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		7 000.00		7 000.00
Recettes de l'exercice		7 000.00		7 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 000.00		7 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-1 943 142.00	-25 000.00	-1 968 142.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 - SECURITE INTERIEURE			
		110 - SERVICES COMMUNS	112 - POLICE MUNICIPALE	113 - POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 - AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		34 600.00	1 912 282.00	1 900.00	1 360.00
Dépenses de l'exercice		34 600.00	1 912 282.00	1 900.00	1 360.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 600.00	128 240.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 784 042.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			1 900.00	760.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				600.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			7 000.00		
Recettes de l'exercice			7 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7 000.00		
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-34 600.00	-1 905 282.00	-1 900.00	-1 360.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 - SERVICES COMMUNS	21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 - ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 - FORMATION CONTINUE	25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	TOTAL
DEPENSES (2)		291 775.00	3 827 101.00	106 230.00			2 363 713.00	6 588 819.00
Dépenses de l'exercice		291 775.00	3 827 101.00	106 230.00			2 363 713.00	6 588 819.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 500.00	590 470.00	50 290.00			1 263 479.00	1 957 739.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	238 275.00	2 931 031.00	29 940.00			1 094 234.00	4 293 480.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		305 600.00	26 000.00			6 000.00	337 600.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			83 200.00		2 100.00	82 000.00	659 280.00	826 580.00
Recettes de l'exercice			83 200.00		2 100.00	82 000.00	659 280.00	826 580.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		40 000.00				650 280.00	690 280.00
73	IMPOTS ET TAXES					50 000.00		50 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		12 200.00		2 100.00	32 000.00	9 000.00	55 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		31 000.00					31 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-291 775.00	-3 743 901.00	-106 230.00	2 100.00	82 000.00	-1 704 433.00	-5 762 239.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE		Sous-fonction 25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT		
		211 - COLES MATERNELLES	212 - ECOLES PRIMAIRES	251 - HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 - TRANSPORTS SCOLAIRES	255 - CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
DEPENSES (2)		2 278 460.00	1 548 641.00	1 882 061.00	96 700.00	384 952.00
Dépenses de l'exercice		2 278 460.00	1 548 641.00	1 882 061.00	96 700.00	384 952.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	102 060.00	488 410.00	1 022 400.00	96 700.00	144 379.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 126 400.00	804 631.00	859 661.00		234 573.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000.00	255 600.00			6 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			83 200.00	651 000.00		8 280.00
Recettes de l'exercice			83 200.00	651 000.00		8 280.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		40 000.00	650 000.00		280.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		12 200.00	1 000.00		8 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		31 000.00			
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-2 278 460.00	-1 465 441.00	-1 231 061.00	-96 700.00	-376 672.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 - SERVICES COMMUNS	31 - EXPRESSION ARTISTIQUE	32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 - ACTION CULTURELLE	TOTAL
DEPENSES (2)		1 470 095.00	1 843 438.00	2 226 159.00	1 117 664.00	6 657 356.00
Dépenses de l'exercice		1 470 095.00	1 843 438.00	2 226 159.00	1 117 664.00	6 657 356.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	260 800.00	125 855.00	284 680.00	266 330.00	937 665.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	356 530.00	1 717 583.00	1 941 479.00	851 334.00	4 866 926.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	840 765.00				840 765.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000.00				12 000.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			139 800.00	58 000.00	19 800.00	217 600.00
Recettes de l'exercice			139 800.00	58 000.00	19 800.00	217 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		137 000.00	45 500.00		182 500.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			7 500.00		7 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 800.00	5 000.00	19 800.00	27 600.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-1 470 095.00	-1 703 638.00	-2 168 159.00	-1 097 864.00	-6 439 756.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 - EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 - EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 - ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 - THEATRES	321 - BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 - MUSEES	323 - ARCHIVES	324 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		1 395 974.00	335 321.00	112 143.00	1 270 296.00	749 222.00	121 839.00	84 802.00
Dépenses de l'exercice		1 395 974.00	335 321.00	112 143.00	1 270 296.00	749 222.00	121 839.00	84 802.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	27 775.00	3 800.00	94 280.00	162 400.00	78 100.00	30 580.00	13 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 368 199.00	331 521.00	17 863.00	1 107 896.00	671 122.00	91 259.00	71 202.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)		79 800.00	60 000.00		17 500.00	35 500.00		5 000.00
Recettes de l'exercice		79 800.00	60 000.00		17 500.00	35 500.00		5 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	77 000.00	60 000.00		10 000.00	35 500.00		
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				7 500.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 800.00						5 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-1 316 174.00	-275 321.00	-112 143.00	-1 252 796.00	-713 722.00	-121 839.00	-79 802.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 - SERVICES COMMUNS	41 - SPORTS	42 - JEUNESSE	TOTAL
DEPENSES (2)		423 862.00	4 417 115.00	1 922 074.00	6 763 051.00
Dépenses de l'exercice		423 862.00	4 417 115.00	1 922 074.00	6 763 051.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	332 450.00	515 810.00	406 360.00	1 254 620.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	91 412.00	3 165 405.00	1 024 264.00	4 281 081.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		723 200.00	491 450.00	1 214 650.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		12 700.00		12 700.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			759 220.00	478 000.00	1 237 220.00
Recettes de l'exercice			759 220.00	478 000.00	1 237 220.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		668 200.00	220 000.00	888 200.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		84 000.00	258 000.00	342 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7 020.00		7 020.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-423 862.00	-3 657 895.00	-1 444 074.00	-5 525 831.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction - 41 SPORTS				Sous-fonction 42 - JEUNESSE			
		411 - SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 - STADES	413 - PISCINES	414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 - CENTRES DE LOISIRS	422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 - COLONIES DE VACANCES
DEPENSES (2)		786 679.00	800 432.00	842 053.00	1 238 251.00	749 700.00	5 000.00	1 812 074.00	105 000.00
Dépenses de l'exercice		786 679.00	800 432.00	842 053.00	1 238 251.00	749 700.00	5 000.00	1 812 074.00	105 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	145 300.00	181 400.00	33 000.00	142 310.00	13 800.00	5 000.00	401 360.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	641 379.00	619 032.00	809 053.00	1 095 941.00			1 024 264.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					723 200.00		386 450.00	105 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					12 700.00			
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		17 200.00	282 000.00	357 000.00	103 020.00			478 000.00	
Recettes de l'exercice		17 200.00	282 000.00	357 000.00	103 020.00			478 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 200.00	234 000.00	337 000.00	96 000.00			220 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 000.00	48 000.00	20 000.00				258 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				7 020.00				
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-769 479.00	-518 432.00	-485 053.00	-1 135 231.00	-749 700.00	-5 000.00	-1 334 074.00	-105 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	52 - INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL
DEPENSES (2)		1 815 276.00	1 815 276.00
Dépenses de l'exercice		1 815 276.00	1 815 276.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 400.00	14 400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 281 536.00	1 281 536.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	514 540.00	514 540.00
66	CHARGES FINANCIERES		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 800.00	4 800.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)		2 000.00	2 000.00
Recettes de l'exercice		2 000.00	2 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000.00	2 000.00
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Restes à réaliser - reports			
SOLDES (2)		-1 813 276.00	-1 813 276.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 52 - INTERVENTIONS SOCIALES			
		520 - SERVICES COMMUNS	522 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 - ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 - AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)		1 197 316.00	900.00	372 803.00	244 257.00
Dépenses de l'exercice		1 197 316.00	900.00	372 803.00	244 257.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		900.00		13 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	802 316.00		372 803.00	106 417.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	395 000.00			119 540.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 800.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					2 000.00
Recettes de l'exercice					2 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				2 000.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-1 197 316.00	-900.00	-372 803.00	-242 257.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	61 - SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	63 - AIDES A LA FAMILLE	64 - CRECHES ET GARDERIES	TOTAL
DEPENSES (2)		235 700.00	36 450.00	3 499 620.00	3 771 770.00
Dépenses de l'exercice		235 700.00	36 450.00	3 499 620.00	3 771 770.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 700.00		421 965.00	497 665.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			2 054 655.00	2 054 655.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		14 450.00	1 023 000.00	1 037 450.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	160 000.00	22 000.00		182 000.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)				1 824 000.00	1 824 000.00
Recettes de l'exercice				1 824 000.00	1 824 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			355 000.00	355 000.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			1 469 000.00	1 469 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-235 700.00	-36 450.00	-1 675 620.00	-1 947 770.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 - SERVICES URBAINS	82 - AMENAGEMENT URBAIN	83 - ENVIRONNEMENT	TOTAL
DEPENSES (2)		4 202 882.00	7 460 198.00	14 400.00	11 677 480.00
Dépenses de l'exercice		4 202 882.00	7 460 198.00	14 400.00	11 677 480.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 397 900.00	2 458 910.00	5 900.00	5 862 710.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	498 982.00	5 001 288.00		5 500 270.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	306 000.00		8 500.00	314 500.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		319 200.00	501 900.00		821 100.00
Recettes de l'exercice		319 200.00	501 900.00		821 100.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	223 200.00	222 500.00		445 700.00
73	IMPOTS ET TAXES		205 400.00		205 400.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	96 000.00	27 300.00		123 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		46 700.00		46 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-3 883 682.00	-6 958 298.00	-14 400.00	-10 856 380.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 - SERVICES URBAINS						Sous-fonction 82 - AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT	
		810 SERVICES COMMUNS	811 - EAU ET ASSAINISSEMENT	812 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 - AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 - VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 - ESPACES VERTS URBAINS	824 - AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 - SERVICES COMMUNS
	DEPENSES (2)	360 706.00	566 000.00	154 000.00	110 400.00	714 776.00	2 000.00	2 295 000.00	828 310.00	3 442 331.00	3 088 557.00	101 000.00	14 400.00
	Dépenses de l'exercice	360 706.00	566 000.00	154 000.00	110 400.00	714 776.00	2 000.00	2 295 000.00	828 310.00	3 442 331.00	3 088 557.00	101 000.00	14 400.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		260 000.00	154 000.00	110 400.00	576 500.00	2 000.00	2 295 000.00	828 310.00	585 000.00	944 600.00	101 000.00	5 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	360 706.00				138 276.00				2 857 331.00	2 143 957.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		306 000.00										8 500.00
66	CHARGES FINANCIERES												
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES												
	Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)					96 000.00		223 200.00	234 200.00	242 400.00	300.00	25 000.00	
	Recettes de l'exercice					96 000.00		223 200.00	234 200.00	242 400.00	300.00	25 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							223 200.00	185 500.00	37 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES									205 400.00			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					96 000.00			2 000.00		300.00	25 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								46 700.00				
76	PRODUITS FINANCIERS												
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS												
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)	-360 706.00	-566 000.00	-154 000.00	-110 400.00	-618 776.00	-2 000.00	-2 071 800.00	-594 110.00	-3 199 931.00	-3 088 257.00	-76 000.00	-14 400.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 - FOIRES ET MARCHES	95 - AIDES AU TOURISME	TOTAL
DEPENSES (2)		109 100.00	23 158.00	3 400.00	135 658.00
Dépenses de l'exercice		109 100.00	23 158.00	3 400.00	135 658.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 400.00		1 500.00	33 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		23 158.00		23 158.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 200.00		1 900.00	55 100.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 500.00			23 500.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			118 100.00	8 200.00	126 300.00
Recettes de l'exercice			118 100.00	8 200.00	126 300.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			8 200.00	8 200.00
73	IMPOTS ET TAXES		118 100.00		118 100.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-109 100.00	94 942.00	4 800.00	-9 358.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	02 - ADMINISTRATION GENERALE	TOTAL
DEPENSES (2)		9 396 585.48	560 143.42	9 956 728.90
Dépenses de l'exercice		6 391 000.00	298 000.00	6 689 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	92 000.00		92 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 667 000.00		5 667 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		50 000.00	50 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	612 000.00		612 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		118 000.00	118 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		95 000.00	95 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		35 000.00	35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
Opérations d'équipement				
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES			
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE			
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports			262 143.42	262 143.42
RECETTES (2)		12 515 413.45	1 842 777.50	14 358 190.95
Recettes de l'exercice		10 865 413.45	1 307 000.00	12 172 413.45
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 627 000.00		1 627 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS		1 236 000.00	1 236 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 730 000.00		1 730 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 697 413.45		3 697 413.45
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	339 000.00	71 000.00	410 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 452 000.00		3 452 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports		1 650 000.00	535 777.50	2 185 777.50
SOLDES (2)		3 118 827.97	1 282 634.08	4 401 462.05

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 - ADMINISTRATION GENERALE					
		020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 - ASSEMBLEE LOCALE	022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 - FETES ET CEREMONIES	025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)
DEPENSES (2)		560 143.42					
Dépenses de l'exercice		298 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000.00					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 000.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	95 000.00					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	35 000.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations d'équipement							
2008	RENOVATION URBAINE LOS DES ROSES						
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE						
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports		262 143.42					
RECETTES (2)		1 842 777.50					
Recettes de l'exercice		1 307 000.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 236 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	71 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports		535 777.50					
SOLDES (2)		1 282 634.08					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 - SECURITE INTERIEURE	TOTAL
DEPENSES (2)		13 000.00	13 000.00
Dépenses de l'exercice		13 000.00	13 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000.00	3 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000.00	10 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement			
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)		14 667.00	14 667.00
Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		14 667.00	14 667.00
SOLDES (2)		1 667.00	1 667.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 - SECURITE INTERIEURE	
		110 - SERVICES COMMUNS	112 - POLICE MUNICIPALE
DEPENSES (2)		10 000.00	3 000.00
Dépenses de l'exercice		10 000.00	3 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000.00	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement			
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)			14 667.00
Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports			14 667.00
SOLDES (2)		-10 000.00	11 667.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 - ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		132 286.89	244 971.28		259 398.06	636 656.23
Dépenses de l'exercice		99 000.00	100 000.00		7 000.00	206 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		100 000.00			100 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 000.00			7 000.00	18 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	88 000.00				88 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations d'équipement					15 000.00	15 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES					
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				15 000.00	15 000.00
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports		33 286.89	144 971.28		237 398.06	415 656.23
RECETTES (2)				26 241.00	300 000.00	326 241.00
Recettes de l'exercice				26 241.00		26 241.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			26 241.00		26 241.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports					300 000.00	300 000.00
SOLDES (2)		-132 286.89	-244 971.28	26 241.00	40 601.94	-310 415.23

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
		211 - ECOLES MATERNELLES	212 - ECOLES PRIMAIRES	213 - CLASSES REGROUPEES	251 - HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE
	DEPENSES (2)	5 000.00	56 511.89	70 775.00	259 398.06
	Dépenses de l'exercice	5 000.00	56 000.00	38 000.00	7 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000.00	6 000.00		7 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	38 000.00	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations d'équipement				15 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				15 000.00
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports		511.89	32 775.00	237 398.06
	RECETTES (2)				300 000.00
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				300 000.00
	SOLDES (2)	-5 000.00	-56 511.89	-70 775.00	40 601.94

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	31 - EXPRESSION ARTISTIQUE	32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 - ACTION CULTURELLE	TOTAL
	DEPENSES (2)	17 270.00	937 713.74	381 954.30	1 336 938.04
	Dépenses de l'exercice	17 270.00	196 000.00	364 500.00	577 770.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 270.00	39 000.00	8 500.00	64 770.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		157 000.00	356 000.00	513 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations d'équipement				
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports		741 713.74	17 454.30	759 168.04
	RECETTES (2)		313 889.85	245 272.58	559 162.43
	Recettes de l'exercice		30 000.00	238 000.00	268 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		30 000.00	238 000.00	268 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports		283 889.85	7 272.58	291 162.43
	SOLDES (2)	-17 270.00	-623 823.89	-136 681.72	-777 775.61

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 - EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 - EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	313 - THEATRES	314 - CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLE	321 - BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 - MUSEES	323 - ARCHIVES	324 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		2 500.00	9 000.00	5 770.00	173 040.13	748 808.23	11 658.45	4 206.93
Dépenses de l'exercice		2 500.00	9 000.00	5 770.00		192 000.00	4 000.00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500.00	9 000.00	5 770.00		39 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					153 000.00	4 000.00	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations d'équipement								
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES							
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE							
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports					173 040.13	556 808.23	7 658.45	4 206.93
RECETTES (2)						313 889.85		
Recettes de l'exercice						30 000.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					30 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports						283 889.85		
SOLDES (2)		-2 500.00	-9 000.00	-5 770.00	-173 040.13	-434 918.38	-11 658.45	-4 206.93

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	41 - SPORTS	TOTAL
DEPENSES (2)		2 426 616.25	2 426 616.25
Dépenses de l'exercice		84 000.00	84 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 000.00	14 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000.00	70 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement		1 330 000.00	1 330 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES	1 330 000.00	1 330 000.00
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		1 012 616.25	1 012 616.25
RECETTES (2)		1 420 104.18	1 420 104.18
Recettes de l'exercice		675 000.00	675 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	675 000.00	675 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		745 104.18	745 104.18
SOLDES (2)		-1 006 512.07	-1 006 512.07

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 - SPORTS			
		411 - SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 - STADES	413 - PISCINES	414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS
DEPENSES (2)		3 929.65	49 000.00	19 453.06	2 354 233.54
Dépenses de l'exercice			49 000.00		35 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 000.00		5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		40 000.00		30 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations d'équipement					1 330 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES				1 330 000.00
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		3 929.65		19 453.06	989 233.54
RECETTES (2)		7 049.11	138 915.53	7 000.00	1 267 139.54
Recettes de l'exercice			95 000.00		580 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		95 000.00		580 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		7 049.11	43 915.53	7 000.00	687 139.54
SOLDES (2)		3 119.46	89 915.53	-12 453.06	-1 087 094.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	64 - CRECHES ET GARDERIES	TOTAL
	DEPENSES (2)	9 018.73	9 018.73
	Dépenses de l'exercice	6 000.00	6 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000.00	6 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Opérations d'équipement		
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES		
	Opérations pour compte de tiers		
	Restes à réaliser - reports	3 018.73	3 018.73
	RECETTES (2)	48 035.68	48 035.68
	Recettes de l'exercice		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Opérations pour compte de tiers		
	Restes à réaliser - reports	48 035.68	48 035.68
	SOLDES (2)	39 016.95	39 016.95

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 - SERVICES URBAINS	82 - A MENAGEMENT URBAIN	83 - ENVIRONNEMENT	TOTAL
DEPENSES (2)		564 135.10	4 658 204.11		5 222 339.21
Dépenses de l'exercice		442 000.00	431 100.00		873 100.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		20 000.00		20 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 000.00	80 000.00		87 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	435 000.00	331 100.00		766 100.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations d'équipement			1 810 130.00		1 810 130.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		122 135.10	2 416 974.11		2 539 109.21
RECETTES (2)		69 000.00	2 805 896.12		2 874 896.12
Recettes de l'exercice			824 759.00		824 759.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		824 759.00		824 759.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		69 000.00	1 981 137.12		2 050 137.12
SOLDES (2)		-495 135.10	-1 852 307.99		-2 347 443.09

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 - SERVICES URBAINS			Sous-fonction 82 - AMENAGEMENT URBAIN				
		813 - PROPRETE URBAINE	814 - ECLAIRAGE PUBLIC	816 - AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	820 - SERVICES COMMUNS	821 - EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 - VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 - ESPACES VERTS URBAINS	824 - AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN
DEPENSES (2)		7 000.00	115 870.00	441 265.10	5 740.80	106 755.34	600 884.44	53 882.10	3 890 941.43
Dépenses de l'exercice		7 000.00	90 000.00	345 000.00		104 000.00	297 100.00		30 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								20 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 000.00				70 000.00			10 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		90 000.00	345 000.00		34 000.00	297 100.00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations d'équipement									1 810 130.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES								1 810 130.00
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE								
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports			25 870.00	96 265.10	5 740.80	2 755.34	303 784.44	53 882.10	2 050 811.43
RECETTES (2)				69 000.00			257 534.73		2 548 361.39
Recettes de l'exercice							204 000.00		620 759.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						204 000.00		620 759.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports				69 000.00			53 534.73		1 927 602.39
SOLDES (2)		-7 000.00	-115 870.00	-372 265.10	-5 740.80	-106 755.34	-343 349.71	-53 882.10	-1 342 580.04

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
LA BANQUE POSTALE	05/11/2013	1 500 000.00				1 500 000.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
421		179 998.13	0.00	1 479.72	0.00	179 998.13
473		1 837 703.96	0.00	15 010.08	0.00	1 837 703.96
474		1 112 402.90	0.00	9 456.15	0.00	1 112 402.90
90000		948 887.61	0.00	4 792.55	0.00	948 887.61
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 578 992.60	0.00	30 738.50	0.00	5 578 992.60

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					74 584 674.81									
1641 Emprunts en euros (total)					67 099 428.08									
410	Caisse des Dépôts et Consignations	10/09/1998	16/09/1998	01/10/1999	381 122.54	V	Livret A + 1.3	4.300	4.300	EUR	A	X	N	A-1
419	Caisse des Dépôts et Consignations	21/11/2000	21/11/2000	01/12/2001	182 938.82	V	Livret A + 1.2	4.200	4.200	EUR	A	C	N	A-1
427	CREDIT AGRICOLE	30/10/2002	18/11/2002	15/02/2003	1 219 592.00	F	Taux fixe à 4.62 %	4.620	4.700	EUR	T	P	N	A-1
428	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2002	14/11/2002	25/02/2003	457 347.00	F	Taux fixe à 4.51 %	4.510	4.590	EUR	T	P	N	A-1
429	Caisse des Dépôts et Consignations	30/01/2003	30/01/2003	01/03/2004	304 898.00	V	Livret A + 1.2	4.200	4.200	EUR	A	C	N	A-1
433	SOCIETE GENERALE	20/08/2003	31/08/2003	11/09/2004	2 604 212.56	V	Euribor 06 M + 0.2	2.400	2.450	EUR	A	C	N	A-1
434	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2003	25/07/2003	25/07/2004	1 014 235.43	F	Taux fixe à 3.77 %	3.770	3.770	EUR	A	P	N	A-1
436	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2004	10/02/2004	25/06/2004	2 125 000.00	F	Taux fixe à 3.71 %	3.710	3.760	EUR	T	P	N	A-1
444	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2005	19/12/2005	25/03/2006	2 000 000.00	F	Taux fixe à 3.06 %	3.060	3.100	EUR	T	P	N	A-1
456	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2008	24/09/2008	25/01/2009	3 000 000.00	F	Taux fixe à 4.95 %	4.950	4.950	EUR	A	P	N	A-1
457	CAISSE D'EPARGNE	11/07/2008	11/07/2008	25/07/2009	2 000 000.00	F	Taux fixe à 4.69 %	4.690	4.690	EUR	A	P	N	A-1
461	CAISSE D'EPARGNE	09/02/2009	17/02/2009	25/02/2010	1 950 000.00	F	Taux fixe à 4.58 %	4.580	4.580	EUR	A	P	N	A-1
462	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	21/12/2009	25/03/2010	4 000 000.00	F	Taux fixe à 4.07 %	4.070	4.130	EUR	T	P	N	A-1
469	SFIL CAFFIL	24/08/2010	12/10/2010	01/01/2011	322 000.00	F	Taux fixe à 2.03 %	2.030	2.050	EUR	T	P	N	A-1
470	SFIL CAFFIL	24/08/2010	12/10/2010	01/01/2011	428 000.00	F	Taux fixe à 2.03 %	2.030	2.050	EUR	T	P	N	A-1
471	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2011	25/01/2011	25/11/2011	3 611 602.49	F	Taux fixe à 4.57 %	4.570	4.640	EUR	A	X	N	A-1
472	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2010	27/12/2010	27/12/2011	1 000 000.00	V	Euribor 12 M + 0.5	2.030	2.060	EUR	A	P	N	A-1
473	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	07/01/2011	07/01/2011	01/07/2011	2 000 000.00	V	Eonia + 0.57	1.160	1.500	EUR	X	X	N	A-1
474	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	07/01/2011	07/01/2011	03/10/2011	1 250 000.00	V	Eonia + 0.57	1.160	1.500	EUR	X	X	N	A-1
475	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2010	08/12/2010	30/06/2012	1 000 000.00	V	Euribor 03 M + 0.5	1.530	1.560	EUR	A	P	N	A-1
476	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	25/10/2011	25/01/2012	9 613 872.42	F	Taux fixe à 3.44 %	3.440	3.480	EUR	T	P	N	A-1
477	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	25/10/2011	25/01/2012	3 800 000.00	F	Taux fixe à 3.44 %	3.440	3.480	EUR	T	P	N	A-1
478-1	SFIL CAFFIL	30/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	7 302 303.41	F	Taux fixe à 4.01 %	4.010	4.070	EUR	A	X	N	A-1
478-2	SFIL CAFFIL	30/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	7 302 303.41	C	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.710	3.760	EUR	A	C	N	B-1
479	Caisse des Dépôts et Consignations	07/05/2012	07/05/2012	01/05/2013	2 000 000.00	V	Livret A + 0.6	2.850	2.850	EUR	A	P	N	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
480	BCMNE	05/08/2012	05/08/2012	05/08/2013	1 000 000.00	F	Taux fixe à 5.4 %	5.400	5.400	EUR	A	P	N	A-1
481	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/09/2012	28/09/2012	28/12/2012	1 000 000.00	F	Taux fixe à 4.5 %	4.500	4.640	EUR	T	P	N	A-1
483	SOCIETE GENERALE	12/10/2012	21/12/2012	21/03/2013	1 130 000.00	F	Taux fixe à 4.6 %	4.600	4.750	EUR	T	C	N	A-1
486	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2013	25/12/2013	25/12/2014	1 450 000.00	F	Taux fixe à 4.2 %	4.200	4.200	EUR	A	P	N	A-1
487	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/05/2014	09/05/2014	09/05/2015	1 100 000.00	F	Taux fixe à 4.2 %	4.200	4.260	EUR	X	P	N	A-1
488	CREDIT AGRICOLE	04/01/2014	15/03/2014	15/03/2015	550 000.00	V	Euribor 12 M + 1.89	2.440	2.480	EUR	X	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 485 246.73									
421	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	31/07/2001	15/08/2001	15/01/2003	1 524 490.17	V	TAM + 0.17	3.560	3.610	EUR	X	X	N	A-1
90000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/05/1995	15/05/1995	15/06/2001	5 960 756.56	V	TAM + 0.245	5.740	5.820	EUR	X	X	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					139 553.08									
1681 Autres emprunts (total)					139 553.08									
302	Caisse Allocations Familiales	22/10/1991	06/04/1992	01/01/1995	65 553.08	F	Taux fixe à 0 %	0.000	0.000	EUR	A	P	N	A-1
485	Caisse Allocations Familiales	05/02/2013	05/02/2013	01/01/2014	74 000.00	F	Taux fixe à 0 %	0.000	0.000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					74 724 227.89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				52 723 832.94				5 121 826.93	4 689 581.10	1 802 629.16	702 666.24	
1641 Emprunts en euros (total)				51 594 947.20				5 121 826.93	4 139 581.10	1 798 595.03	701 540.18	
410	N		A-1	79 552.41	2.75	V	Livret A + 1.3	2.550	678.74	26 317.65	2 028.59	302.70
419	N		A-1	24 391.86	1.92	V	Livret A + 1.2	2.450	149.40	12 195.92	597.60	21.61
427	N		A-1	129 213.97	0.87	F	Taux fixe à 4.62 %	4.700	1 538.48	129 213.97	3 752.45	
428	N		A-1	48 194.54	0.9	F	Taux fixe à 4.51 %	4.590	819.64	48 194.54	1 365.94	
429	N		A-1	50 816.30	1.17	V	Livret A + 1.2	2.950	374.77	25 408.17	1 499.08	517.02
433	N		A-1	434 035.46	1.69	V	Euribor 06 M + 0.2	0.550	0.00	217 017.71	2 447.71	388.81
434	N		A-1	201 782.28	1.57	F	Taux fixe à 3.77 %	3.770	3 568.79	99 024.52	7 607.19	1 667.95
436	N		A-1	452 370.82	2.23	V	Euribor 03 M + 0.15	0.450	0.00	198 911.08	1 605.86	18.16
444	N		A-1	1 047 222.27	6.98	V	Euribor 03 M + 0.1	0.400	0.00	147 859.38	3 699.08	56.96
456	N		A-1	2 418 347.61	14.07	F	Taux fixe à 4.95 %	4.950	526 931.81	112 494.17	119 708.21	106 213.38
457	N		A-1	1 479 029.59	9.57	F	Taux fixe à 4.69 %	4.690	209 593.55	119 301.73	69 366.49	27 457.06
461	N		A-1	1 550 532.34	10.15	F	Taux fixe à 4.58 %	4.580		111 557.57	71 014.38	55 836.21
462	N		A-1	3 436 274.17	15.98	F	Taux fixe à 4.07 %	4.130	467 893.95	155 786.24	137 498.73	1 854.39
469	N		A-1	265 177.32	11.75	F	Taux fixe à 2.03 %	2.050	11 108.96	19 721.00	5 233.60	1 231.85
470	N		A-1	352 471.82	11.75	F	Taux fixe à 2.03 %	2.050	14 765.95	26 212.97	6 956.47	1 637.36
471	N		A-1	2 894 585.76	8.9	F	Taux fixe à 4.57 %	4.640	322 803.60	319 845.77	134 119.83	11 766.56
472	N		A-1	868 609.84	16.99	V	Euribor 12 M + 0.5	1.080	0.00	45 140.14	9 352.76	102.64
473	N		A-1	1 837 703.96	17.25	V	Euribor 03 M + 0.6	0.840	0.00	70 404.39	15 765.58	3 833.45
474	N		A-1	1 112 402.90	12.5	V	Euribor 03 M + 0.6	0.840	0.00	65 937.05	9 466.82	2 269.88
475	N		A-1	917 982.66	17.5	V	Euribor 12 M + 0.5	1.040	0.00	42 331.55	9 577.24	4 721.51
476	N		A-1	8 755 395.39	14.82	F	Taux fixe à 3.44 %	3.480	996 407.88	452 203.63	295 394.52	51 572.05
477	N		A-1	3 460 676.52	14.82	F	Taux fixe à 3.44 %	3.480	393 842.35	178 738.99	116 758.29	20 384.48
478-1	N		A-1	6 764 565.72	16.33	F	Taux fixe à 4.01 %	4.070	772 708.26	557 733.62	275 026.57	168 694.80
478-2	N		B-1	6 764 565.72	16.33	C	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.760	755 781.80	557 733.62	254 451.02	156 074.24
479	N		A-1	1 891 279.24	13.33	V	Livret A + 0.6	2.350	20 807.01	120 470.05	44 445.06	21 748.98
480	N		A-1	955 035.40	13.59	F	Taux fixe à 5.4 %	5.400	27 229.28	47 392.69	51 571.91	19 741.23
481	N		A-1	898 064.66	8.74	F	Taux fixe à 4.5 %	4.640		85 754.66	39 516.72	304.62
483	N		A-1	1 054 666.67	13.97	F	Taux fixe à 4.6 %	4.750	180 485.56	75 333.34	47 867.33	1 251.37
486	N		A-1	1 450 000.00	14.98	F	Taux fixe à 4.2 %	4.200	211 125.44	71 344.98	60 900.00	804.22

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
487	N		A-1	0.00	15.36	F	Taux fixe à 4.2 % Taux fixe à 4.2 %	4.260	200 969.86	0.00	0.00	30 286.67
488	N		A-1	0.00	15.2	V	Euribor 12 M + 1.89 Euribor 12 M + 1.89	0.000	2 241.85	0.00	0.00	10 780.02
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (1)				1 128 885.74					0.00	550 000.00	4 034.13	1 126.06
421	N		A-1	179 998.13	0.04	V	TAM + 0.17	0.270		179 998.13	478.33	
90000	N		A-1	948 887.61	1.46	V	TAM + 0.245	0.380	0.00	370 001.87	3 555.80	1 126.06
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				77 277.68					0.00	10 677.68	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (total)				77 277.68					0.00	10 677.68	0.00	0.00
302	N		A-1	3 277.68	0	F	Taux fixe à 0 %	0.000		3 277.68	0.00	
485	N		A-1	74 000.00	9	F	Taux fixe à 0 %	0.000	0.00	7 400.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général				52 801 110.62					5 121 826.93	4 700 258.78	1 802 629.16	702 666.24

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat														
302	Caisse Allocations Familiales	65 553.08	3 277.68	1	20		Taux fixe à 0 %	Taux fixe à 0 %		Taux fixe à 0 %	0.000	0.00		0.01
410	Caisse des Dépôts et Consignations	381 122.54	79 552.41	1	18		Livret A + 1.3	Livret A + 1.3	678.74	Livret A + 1.3	2.550	2 028.59		0.15
419	Caisse des Dépôts et Consignations	182 938.82	24 391.86	1	15		Livret A + 1.2	Livret A + 1.2	149.40	Livret A + 1.2	2.450	597.60		0.05
421	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	1 524 490.17	179 998.13	1	12		TAM + 0.17	TAM + 0.17		TAM + 0.17	0.270	478.33		0.34
427	CREDIT AGRICOLE	1 219 592.00	129 213.97	1	12		Taux fixe à 4.62 %	Taux fixe à 4.62 %	1 538.48	Taux fixe à 4.62 %	4.700	3 752.45		0.24
428	CAISSE D'EPARGNE	457 347.00	48 194.54	1	12		Taux fixe à 4.51 %	Taux fixe à 4.51 %	819.64	Taux fixe à 4.51 %	4.590	1 365.94		0.09
429	Caisse des Dépôts et Consignations	304 898.00	50 816.30	1	12		Livret A + 1.2	Livret A + 1.2	374.77	Livret A + 1.2	2.950	1 499.08		0.10
433	SOCIETE GENERALE	2 604 212.56	434 035.46	1	12		Euribor 06 M + 0.2	Euribor 06 M + 0.2	0.00	Euribor 06 M + 0.2	0.550	2 447.71		0.82
434	CAISSE D'EPARGNE	1 014 235.43	201 782.28	1	12		Taux fixe à 3.77 %	Taux fixe à 3.77 %	3 568.79	Taux fixe à 3.77 %	3.770	7 607.19		0.38
436	CAISSE D'EPARGNE	2 125 000.00	452 370.82	1	12		Euribor 03 M + 0.15	Euribor 03 M + 0.15	0.00	Euribor 03 M + 0.15	0.450	1 605.86		0.86
444	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000.00	1 047 222.27	1	15		Euribor 03 M + 0.1	Euribor 03 M + 0.1	0.00	Euribor 03 M + 0.1	0.400	3 699.08		1.98
456	CAISSE D'EPARGNE	3 000 000.00	2 418 347.61	1	20		Taux fixe à 4.95 %	Taux fixe à 4.95 %	526 931.81	Taux fixe à 4.95 %	4.950	119 708.21		4.58
457	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000.00	1 479 029.59	1	15		Taux fixe à 4.69 %	Taux fixe à 4.69 %	209 593.55	Taux fixe à 4.69 %	4.690	69 366.49		2.80
461	CAISSE D'EPARGNE	1 950 000.00	1 550 532.34	1	15		Taux fixe à 4.58 %	Taux fixe à 4.58 %		Taux fixe à 4.58 %	4.580	71 014.38		2.94
462	CAISSE D'EPARGNE	4 000 000.00	3 436 274.17	1	20		Taux fixe à 4.07 %	Taux fixe à 4.07 %	467 893.95	Taux fixe à 4.07 %	4.130	137 498.73		6.51
469	SFIL CAFFIL	322 000.00	265 177.32	1	15		Taux fixe à 2.03 %	Taux fixe à 2.03 %	11 108.96	Taux fixe à 2.03 %	2.050	5 233.60		0.50
470	SFIL CAFFIL	428 000.00	352 471.82	1	15		Taux fixe à 2.03 %	Taux fixe à 2.03 %	14 765.95	Taux fixe à 2.03 %	2.050	6 956.47		0.67
471	CAISSE D'EPARGNE	3 611 602.49	2 894 585.76	1	10		Taux fixe à 4.57 %	Taux fixe à 4.57 %	322 803.60	Taux fixe à 4.57 %	4.640	134 119.83		5.48
472	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000.00	868 609.84	1	20		Euribor 12 M + 0.5	Euribor 12 M + 0.5	0.00	Euribor 12 M + 0.5	1.080	9 352.76		1.65
473	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	2 000 000.00	1 837 703.96	1	21		Euribor 03 M + 0.6	Euribor 03 M + 0.6	0.00	Euribor 03 M + 0.6	0.840	15 765.58		3.48
474	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	1 250 000.00	1 112 402.90	1	21		Euribor 03 M + 0.6	Euribor 03 M + 0.6	0.00	Euribor 03 M + 0.6	0.840	9 466.82		2.11
475	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000.00	917 982.66	1	20		Euribor 12 M + 0.5	Euribor 12 M + 0.5	0.00	Euribor 12 M + 0.5	1.040	9 577.24		1.74
476	CAISSE D'EPARGNE	9 613 872.42	8 755 395.39	1	17		Taux fixe à 3.44 %	Taux fixe à 3.44 %	996 407.88	Taux fixe à 3.44 %	3.480	295 394.52		16.58
477	CAISSE D'EPARGNE	3 800 000.00	3 460 676.52	1	17		Taux fixe à 3.44 %	Taux fixe à 3.44 %	393 842.35	Taux fixe à 3.44 %	3.480	116 758.29		6.55
478-1	SFIL CAFFIL	7 302 303.41	6 764 565.72	1	18.08		Taux fixe à 4.01 %	Taux fixe à 4.01 %	772 708.26	Taux fixe à 4.01 %	4.070	275 026.57		12.81
479	Caisse des Dépôts et Consignations	2 000 000.00	1 891 279.24	1	15		Livret A + 0.6	Livret A + 0.6	20 807.01	Livret A + 0.6	2.350	44 445.06		3.58

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
480	BCMNE	1 000 000.00	955 035.40	1	15		Taux fixe à 5.4 %	Taux fixe à 5.4 %	27 229.28	Taux fixe à 5.4 %	5.400	51 571.91		1.81
481	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000.00	898 064.66	1	10		Taux fixe à 4.5 %	Taux fixe à 4.5 %		Taux fixe à 4.5 %	4.640	39 516.72		1.70
483	SOCIETE GENERALE	1 130 000.00	1 054 666.67	1	15		Taux fixe à 4.6 %	Taux fixe à 4.6 %	180 485.56	Taux fixe à 4.6 %	4.750	47 867.33		2.00
485	Caisse Allocations Familiales	74 000.00	74 000.00	1	10		Taux fixe à 0 %	Taux fixe à 0 %	0.00	Taux fixe à 0 %	0.000	0.00		0.14
486	CAISSE D'EPARGNE	1 450 000.00	1 450 000.00	1	15		Taux fixe à 4.2 %	Taux fixe à 4.2 %	211 125.44	Taux fixe à 4.2 %	4.200	60 900.00		2.75
487	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 100 000.00	0.00	1	15		Taux fixe à 4.2 %	Taux fixe à 4.2 %	200 969.86	Taux fixe à 4.2 %	4.260	0.00		0.00
488	CREDIT AGRICOLE	550 000.00	0.00	1	15		Euribor 12 M + 1.89	Euribor 12 M + 1.89	2 241.85	Euribor 12 M + 1.89	0.000	0.00		0.00
90000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	5 960 756.56	948 887.61	1	15		TAM + 0.245	TAM + 0.245	0.00	TAM + 0.245	0.380	3 555.80		1.80
TOTAL A		67 421 924.48	46 036 544.90									1 548 178.14		87.19
Barrière simple B														
478-2	SFIL CAFFIL	7 302 303.41	6 764 565.72	1	18.08		Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	755 781.80	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.760	254 451.02		12.81
TOTAL B		7 302 303.41	6 764 565.72									254 451.02		12.81
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		74 724 227.89	52 801 110.62									1 802 629.16		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33					
	% de l'encours	87.19%					
	Montant en euros	46 036 545 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	12.81%					
	Montant en euros	6 764 566 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple (total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						
Taux variable (total)						
Taux complexe (total)						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des rembsts (5)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (2)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Dettes en capital au 01/01/2014	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
TOTAL																				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (2)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	500 €uros	07/02/1997
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée	
	Matériel informatique Système	5	01/02/1997
	Matériel informatique Micro	3	01/02/1997
	Logiciels	2	01/02/1997
	Matériel de Bureau Electrique ou Electronique, Téléphone	5	01/02/1997
	Mobilier Scolaire	12	01/02/1997
	Matériel Scolaire	8	01/02/1997
	Matériel Sportif	8	01/02/1997
	Matériel Culturel	6	01/02/1997
	Matériel Centre de Loisirs, Crèches	8	01/02/1997
	Petit Matériel	5	01/02/1997
	Matériel et Outillage Voirie	8	01/02/1997
	Véhicules Techniques	8	01/02/1997
	Véhicules Légers	6	01/02/1997
	Plantations, arbres tiges	20	01/02/1997
	Agencements Electriques et téléphoniques	20	01/02/1997
Coffre Fort	30	01/02/1997	
Immeubles de Rapport	20	10/12/2010	
Frais d'Etude en Matière d'Urbanisme	10	10/12/2010	
Autres Frais d'Etudes	5	10/12/2010	
Subvention d'Equipement pour biens mobiliers, matériel ou études	5	24/10/2012	
Subvention d'Equipement pour biens immobiliers ou des installations	15	24/10/2012	
Subvention d'Equipement pour des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	24/10/2012	
Immobilisations reçues dans le cadre d'une mise à disposition	20	07/06/2013	
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>	Durée	
	Seuil d'amortissement sur un an : (si différent de ci-dessus) Catégories de biens amortis :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT	- A hauteur des dotations aux amortissements des biens - Sur la même durée que l'amortissement des biens		
I.C.N.E.	Sur le stock de la dette		
AUTRES PROCEDURES	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2013	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges..... Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunts Autres provisions pour risques <i>Provision pour Déficit Budget Lotissement ZAC de Royallieu</i>	N E A N T					
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	N E A N T					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunts Provisions pour risques - Participation CG 60 Provisions pour risques - Droits de Voirie Bouygues	N E A N T					
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	N E A N T					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au cours de l'exercice	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
N E A N T						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire (BP + BS +DM)	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		4 843 143.99		4 864 000.00	4 864 000.00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		4 743 143.99		4 864 000.00	4 864 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)	4 577 725.00		4 717 000.00	4 717 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 570 725.00		4 700 000.00	4 700 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00		2 000.00	2 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	5 000.00		15 000.00	15 000.00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		100 000.00		55 000.00	55 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	50 000.00		35 000.00	35 000.00
261	TITRES DE PARTICIPATION	50 000.00		35 000.00	35 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00		20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	50 000.00		20 000.00	20 000.00
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D		165 418.99		92 000.00	92 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)	65 418.99		92 000.00	92 000.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	60 000.00		91 500.00	91 500.00
139151	SUB EQUIPT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT GROUPEMENT			500.00	500.00
192	MOINS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	5 418.99			
	Charges transférées (D)=E+F+G (1)	100 000.00			
	Travaux en régie (E)	100 000.00			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	30 000.00			
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	70 000.00			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	4 864 000.00	3 005 585.48	7 869 585.48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire (BP + BS +DM)	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	1 000 000.00		950 000.00	950 000.00
166	Refinancement de dette				
Total		1 000 000.00		950 000.00	950 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire (BP + BS +DM)	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		6 957 314.99	457 020.00	5 950 000.00	5 950 000.00
Ressources propres externes (a)		1 710 296.00		1 335 000.00	1 335 000.00
10222	F.C.T.V.A.	1 510 076.00		1 210 000.00	1 210 000.00
10223	T.L.E.	200 220.00		25 000.00	25 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT			100 000.00	100 000.00
Autres recettes financières (b)		728 340.00	457 020.00	1 258 000.00	1 258 000.00
1388	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES	75 100.00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00		2 000.00	2 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	50 000.00		20 000.00	20 000.00
024	TRAITEMENT CESSIONS IMMOS	601 240.00	457 020.00	1 236 000.00	1 236 000.00
Transferts entre sections (c)(1)		2 096 678.99		1 730 000.00	1 730 000.00
192	PLUS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	267 262.36			
2118	AUTRES TERRAINS	16 260.00			
2132	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE RAPPORT	112 737.64			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	5 418.99			
28031	FRAIS D'ETUDES	100 000.00		99 500.00	99 500.00
280411	AMORT SUB EQUIPT ETAT ETUDES	2 000.00		1 500.00	1 500.00
280413	AMORTISSEMENT SUBV EQUIPT DEPART BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	132 000.00		132 000.00	132 000.00
280415	AMORT SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT	95 000.00		118 000.00	118 000.00
280417	AMORT SUB EQUIPT ETAB.PUB.LOCAUX	16 000.00		16 500.00	16 500.00
280422	AMORT. SUBV. PERS. DE DT PRIVE	20 000.00		24 000.00	24 000.00
280441	AMORT SUB EQUIPT EN NATURE ORG PUBLIC	60 000.00		60 000.00	60 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	77 000.00		75 000.00	75 000.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	12 000.00		13 000.00	13 000.00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	132 000.00		125 000.00	125 000.00
281571	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ROULANT	18 000.00		17 500.00	17 500.00
281578	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRE MATERIEL ET OUT.VOIRIE	117 000.00		115 500.00	115 500.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	34 000.00		33 000.00	33 000.00
281788	AUTRES			7 000.00	7 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 000.00			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	121 000.00		109 000.00	109 000.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	141 000.00		165 000.00	165 000.00
28184	MOBILIER	61 000.00		66 000.00	66 000.00
28188	AUTRES	307 000.00		312 500.00	312 500.00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	240 000.00		240 000.00	240 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (d)	2 422 000.00		1 627 000.00	1 627 000.00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R1068(3)	CUMUL V
Recettes	5 950 000.00		2 362 413.45	8 312 413.45

	Montant
Dépenses financières (IV)	7 869 585.48
Recettes financières (V)	8 312 413.45
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+442 827.97
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	+442 827.97
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	442 827.97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire (BP + BS +DM)	Restes à réaliser	Propositions	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	1 000 000.00		950 000.00	950 000.00
166	Refinancement de dette				
Total		1 000 000.00		950 000.00	950 000.00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice d'origine	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
2011	Indemnités de réaménagement de la dette (emprunts 07 AL085 et 08AL016)	17 ans	09/12/2011	4 075 628.36	479 498.36	240 000.00	3 356 130

A N N E X E S

B- ELEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B.1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des Rbsts (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Totaux généraux					10 211 172.04 €	7 019 522.99 €											216 847.16 €	378 540.90 €
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'état					10 211 172.04 €	7 019 522.99 €											216 847.16 €	378 540.90 €
1995	P	ANTIN RESIDENCES	Construction studios Foyer AFTAM	Caisse des Dépôts et Consignations	657 954.35 €	442 660.05 €	16.25	annuel	R	Livret A + 1.2	5.80%	R	Livret A + 1.2	2.95%	I		7 155.17 €	20 989.07 €
2012	P	ICF NORD EST*	Construction ens. Immobilier 30 logts ND Tilloye	Caisse des Dépôts et Consignations	979 840.00 €	979 840.00 €	34.00	annuel	R	Livret A + 0.6	2.85%	R	Livret A + 0.6	1.85%	I		28 235.84 €	16 682.54 €
2011	P	ICF NORD EST*	Construction ens. Immobilier 30 logts ND Tilloye	Caisse des Dépôts et Consignations	1 232 690.95 €	1 128 297.50 €	13.58	annuel	R	Livret A + 1.05	3.30%	R	Livret A + 1.05	2.30%	I		25 950.84 €	61 351.79 €
2003	P	OSICA	Rénovation immeuble 1 et 3 rue des Pâtisiers	Caisse des Dépôts et Consignations	165 359.46 €	108 265.43 €	10.92	annuel	R	Livret A + 0.52	2.77%	R	Livret A + 0.52	1.77%	I		1 916.30 €	7 502.04 €
2003	P	OSICA	Restauration immeuble 26 rue le Féron	Caisse des Dépôts et Consignations	40 139.44 €	29 080.18 €	13.83	annuel	R	Livret A + 1.3	3.55%	R	Livret A + 1.3	2.55%	I		842.64 €	1 846.93 €
1998	P	SA D'HLM PICARDIE HABITAT	Construction Maison Retraite Fournier Sarlovèze	Crédit Foncier de France	1 692 184.09 €	803 159.28 €	6.41	trimestriel	R	Euribor 12 M + 1.55	4.83%	R	Euribor 12 M + 1.55	2.08%	I		16 201.56 €	106 095.75 €
2005	P	SA D'HLM PICARDIE HABITAT	Achat terrain résidence EUROCIL	Crédit Agricole	1 310 000.00 €	1 140 470.16 €	25.42	annuel	F	Taux fixe à 4.12 %	4.12%	F	Taux fixe à 4.12 %	4.12%	F		46 987.37 €	25 304.82 €
1975	X	SAHLM PICARDIE HABITAT	Construction de 22 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	317 246.40 €	28 718.84 €	1.82	annuel	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F		962.08 €	14 122.88 €
1978	X	SAHLM PICARDIE HABITAT	Construction de 22 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	37 319.52 €	7 992.20 €	4.82	annuel	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F		267.74 €	1 494.89 €
1998	P	SAHLM PICARDIE HABITAT	Construction de logements	Caisse des Dépôts et Consignations	9 437.85 €	1 396.98 €	1.82	annuel	R	Livret A + 1.3	4.30%	R	Livret A + 1.3	2.55%	I		35.62 €	695.76 €
1991	P	SAHLM SNI	Aménagement CHRS 3 logts rue d'Amiens	Caisse des Dépôts et Consignations	1 833 528.35 €	1 051 758.21 €	12.08	annuel	R	Livret A + 1.3	5.80%	R	Livret A + 1.3	3.05%	I		48 357.03 €	58 253.88 €
1995	P	SAHLM SNI	Construction logements route Forestière du Moulin	Caisse des Dépôts et Consignations	1 935 471.63 €	1 297 884.17 €	16.33	annuel	R	Livret A + 1.3	5.80%	R	Livret A + 1.3	3.05%	I		39 934.97 €	64 200.56 €
Totaux pour les autres emprunts																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état au compte administratif;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt: taux fixe sur la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec des options (O);

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668;

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CG	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	584 353.00	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0.00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	6 502 523.00	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0.00	
TOTAL	12.81%	55 293 000.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2014		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 050 535	41 050	3 091 585
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (020)	65 000	0	65 000
COS - AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE COMPIEGNE	65 000	0	65 000
FETES ET CÉRÉMONIES (024)	29 300	0	29 300
LES COMPAGNONS DE JEHANNE	26 000	0	26 000
ASSOCIATION FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS	3 000	0	3 000
COMITE DES FETES DE LA GENDARMERIE DE COMPIEGNE	300	0	300
AIDES AUX ASSOCIATIONS - NON CLASSEES AILLEURS (025)	4 470	750	5 220
ASSOCIATION " RHIN ET DANUBE "	250	0	250
UNC - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SECTION DE COMPIEGNE	230	0	230
AORC - ASSOCIATION DES OFFICIERS DE LA REGION DE COMPIEGNE	230	0	230
ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DE COMPIEGNE	230	0	230
SOLDATS DE France	230	0	230
U.D.S.O.R. - UNION DEPARTEMENTALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE	230	0	230
F.N.A.C.A. - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE	230	0	230
A.N.A.I. - ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS AMIS D'INDOCHINE	230	0	230
COMITE DE COORDINATION DES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES COMPIEGNE	1 500	0	1 500
LES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE - AALE OISE	150	0	150
LE SOUVENIR Français	230	0	230
LES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION	350	750	1 100
ACPG - Anciens Combatants Prisonniers de Guerre (Algérie - Tunisie - Maroc)	230	0	230
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-AMERICAINS	150	0	150
JUMELAGES (048)	5 300	0	5 300
FRANCE ETATS-UNIS COMPIEGNE RALEIGH	500	0	500
ASSOCIATION KIRYAT TIVON	500	0	500
COMPIEGNE ARONA	500	0	500
COMPIEGNE BURY SAINT-EDMUNDS	500	0	500
COMPIEGNE LANDSHUT	500	0	500
COMPIEGNE SHIRAKAWA - ESPACE DU PUY DU ROY	500	0	500
COMPIEGNE GUIMARAES	500	0	500
ASSOCIATION "LE CEDRE MARIE-LOUISE"	500	0	500
ASSOCIATION "OISE ELBLAG"	500	0	500
ASSOCIATION COMPIEGNE HUY VIANDEN	500	0	500
MALIENS DE L ARC	300	0	300
SERVICE INCENDIE (113)	1 900	0	1 900
SAUVETEURS DE L'OISE	1 500	0	1 500
OBJECTIF SECOURUT'S	400	0	400
AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE (114)	760	0	760
CROIX ROUGE DE COMPIEGNE	760	0	760
ENSEIGNEMENT DU 1er DEGRÉ (212)	4 000	0	4 000
COOPERATIVE SCOLAIRE DU COMPIEGNOIS (CSC)	2 500	0	2 500
UNIVERSITE DANS LA VILLE	1 000	0	1 000
"TROLLS DE LIVRES" - Prix Littéraire des Collégiens de Compiègne	500	0	500
ENCOURAGEMENT AUX SOCIETES CULTURELLES (30)	841 265	12 000	853 265
SOCIETE HISTORIQUE DE COMPIEGNE	2 155	0	2 155
SOCIETE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE DE COMPIEGNE	800	0	800
CLEP- CERCLE LAÏQUE D'EDUCATION POPULAIRE DE COMPIEGNE	7 000	0	7 000
CHORALE LES PICANTINS	600	0	600
ORCHESTRES DE COMPIEGNE	10 000	0	10 000
BATTERIE FANFARE - CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE COMPIEGNE	10 000	0	10 000
COLL' EGNO - ORCHESTRE DE CHAMBRE DE COMPIEGNE	10 000	0	10 000
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE	1 000	0	1 000
LE MADRIGAL DE COMPIEGNE	500	0	500
GROUPEMENT PHILATELIQUE DE COMPIEGNE	155	0	155
PHOTO VIDEO CLUB DE COMPIEGNE	350	0	350
LE DAMIER COMPIEGNOIS	300	0	300
LA SAUVEGARDE DE COMPIEGNE	400	0	400
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS - COMPIEGNE	300	0	300
AMIS DU MUSEE VIVENEL ET DE LA FIGURINE HISTORIQUE	2 500	0	2 500
FOYER DES ARTS DE COMPIEGNE	300	0	300

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2014		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 050 535	41 050	3 091 585
ENCOURAGEMENT AUX SOCIETES CULTURELLES (30) (suite)			
ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE	1 700	0	1 700
AMIS DE L'OISE DU CHEMIN DE FER	200	0	200
LA COLLECTIONNOISE	200	0	200
L'ATELIER DE SCULPTURE (Ancien "Amicale des Beaux-Arts)	200	0	200
LES AMIS DES BIBLIOPHILES DE COMPIEGNE (Anciens "Les Amis des Biliothèques de la Ville")	500	0	500
ASSOCIATION DES AMIS D'ALBERT ROBIDA - MUSEE VIVENEL	200	0	200
ATELIER DE TISSAGE ET CREATIVITES	400	0	400
ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE	155	0	155
"ART PRESENT" - MUSEE VIVENEL	1 000	0	1 000
AMIS DU FESTIVAL DU FILM HISTORIQUE DE COMPIEGNE	30 000	0	30 000
ASSOCIATION "TU VEUX QU'ON EN PARLE"	300	0	300
U.T.C. - COULISSES FESTUPIC	500	0	500
AIDA GFA GRAF'HIT (UTC)	1 000	0	1 000
BDE UTC TUC	1 000	0	1 000
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE NATIONAL DE LA VOITURE ET DU TOURISME	300	0	300
ASSOCIATION "LES NOTES BLEUES"	30 000	0	30 000
"LES PETITS SOCRATIQUES" - RESTAURANT LE BOUCHON	300	0	300
GENEALOGIE 60	250	0	250
A.M.C. - AMICALE TELECARTE ET TOUTES COLLECTIONS	200	0	200
CERCLE DES LECTEURS DE ROGER JUDRIN - RES. CALIFORNIE	200	0	200
C.A.C.C.V. - ESPACE JEAN LEGENDRE	450 000	0	450 000
C.A.C.C.V. - THEATRE IMPERIAL	250 000	10 000	260 000
ASSOCIATION "LES MUSICALES DE COMPIEGNE"	4 500	0	4 500
FESTIVAL DES FORETS	17 000	0	17 000
ASSOCIATION DIALOG - Echange Multimédia/France/Ukraine/Europe/Monde	200	0	200
COMPAGNIE DES LUCIOLES	1 500	0	1 500
CVMARC - Club Vidéo Multimédia de L' A.R.C.	300	0	300
CLUB DE MICRO INFORMATIQUE DE COMPIEGNE	300	0	300
AMICALE DES JOUEURS D'ECHECS DE COMPIEGNE	300	0	300
ASSOCIATION BULLE ET CIE	300	0	300
GROUPE DE DIALOGUE INTERCULTUREL DE L'OLIVIER	200	0	200
ASSOCIATION LES VITRAUX D'ISABEAU	200	0	200
AUTOUR DU PATRIMOINE	0	2 000	2 000
KANTARA (salon du livre interculturel)	1 500	0	1 500
ENCOURAGEMENT AUX SPORTS (415)	720 200	12 700	732 900
TIR "LE RALLIEMENT"	3 000	0	3 000
ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T	1 200	0	1 200
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE COMPIEGNE	300	0	300
COMPIEGNE TRIATHLON	2 600	1 000	3 600
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	103 000	0	103 000
HOCKEY CLUB COMPIEGNOIS	16 000	500	16 500
KARATE CLUB COMPIEGNOIS	800	0	800
LES ARCHERS DE COMPIEGNE	29 000	2 000	31 000
MOUNTAIN BOARD COMPIEGNE	1 000	0	1 000
ROLLER CLUB DE COMPIEGNE	2 600	750	3 350
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300	0	300
ARTS MARTIAUX COMPIEGNOIS	16 000	0	16 000
SKATING CLUB DE COMPIEGNE	15 000	0	15 000
TENNIS DE TABLE COMPIEGNE	7 700	0	7 700
CLUB ORIENTATION COMPIEGNE	1 000	0	1 000
COMPIEGNE SPORTS CYCLISTES	16 000	1 000	17 000
ENTENTE SPORTIVE DE COMPIEGNE (FOOTBALL)	2 300	0	2 300
SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS	48 000	0	48 000
OSARC	48 400	0	48 400
BMX COMPIEGNE CLAIROIX	16 000	0	16 000
COMPIEGNE HANDBALL OLYMPIQUE	27 000	0	27 000
JEUNESSE ET NATATION COMPIEGNE	28 500	3 450	31 950
PARA SPORT COMPIEGNE	4 000	0	4 000
TENNIS POMPADOUR DE COMPIEGNE	16 000	500	16 500
MAESTRIA TWIRLING CLUB COMPIEGNE	2 000	0	2 000
PLANCHE OISE PASSION	1 200	0	1 200
UNION SPORTIVE COMPIEGNE CLUB OISE	22 000	0	22 000
COMPIEGNE BASE BALL CLUB	2 800	0	2 800
LA VIE AU GRAND AIR DE COMPIEGNE - VGAC	39 000	0	39 000
CERCLE D'ESCRIME GEORGES TAINURIER	5 000	0	5 000
CLUB DE PLONGEE COMPIEGNOIS	2 300	0	2 300
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB COMPIEGNE - A.F.C.	140 000	0	140 000
AERO CLUB DE COMPIEGNE MARGNY	2 500	0	2 500
ASSOCIATION COMPIEGNOISE VOL A VOILE	4 800	0	4 800
VTT COMPIEGNOIS	3 100	750	3 850
BOULE FERREE COMPIEGNOISE	1 700	0	1 700
COMPIEGNE VOLLEY	12 500	0	12 500

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2014		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 050 535	41 050	3 091 585
ENCOURAGEMENT AUX SPORTS (415) (suite)			
RING OLYMPIQUE COMPIEGNOIS - R.O.C.	11 000	0	11 000
ASSOCIATIONS DES GRIMPEURS COMPIEGNOIS	4 600	0	4 600
STADE COMPIEGNOIS BASKET- BALL	27 000	0	27 000
EFORC - ENTENTE FAMILIALE OMNISPORTS	8 000	0	8 000
CAMCO - CENTRE DES ARTS MARTIAUX CHINOIS DE L'OISE	1 200	0	1 200
A.T.P.C. - ASSOCIATION TOURISME PEDESTRE DE COMPIEGNE	300	0	300
BADMINTON CLUB COMPIEGNOIS	4 000	0	4 000
HALTEROPHILIE MUSCULATION COMPIEGNE (HMC)	600	0	600
LES PICANTINES "LA COMPIEGNOISE"	300	750	1 050
CA ROULE A COMPIEGNE	300	0	300
JEUNESSE SPORTIVE DE L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE	2 000	0	2 000
ASSOCIATION DE VOLTIGE EQUESTRE DE COMPIEGNE	300	0	300
ASSOCIATION SPORTIVE FUTSAL CLUB COMPIEGNE	300	0	300
COMPIEGNE OBJECTIF OLYMPIQUE STADE PAUL PETIT POISSON	3 500	0	3 500
COMPIEGNE FOOTBALL AMERICAIN, FLAG ET CHEERLEADING	300	0	300
LIONS BOWLING CLUB DE COMPIEGNE	500	0	500
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA NATATION PRESCOLAIRE	1 600	0	1 600
TONIC GYM COMPIEGNE	300	2 000	2 300
PEDALE COMPIEGNOISE CYCLOTOURISME	500	0	500
GUIDES SCOUTS EUROPE 4EME COMPIEGNE	300	0	300
SCOUTS D'EUROPE 2EME COMPIEGNE	300	0	300
SCOUTS D'EUROPE 3EME COMPIEGNE	300	0	300
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - MARCEL CALLO	300	0	300
GUIDES ET SCOUTS DE France	300	0	300
SCOUTS D'EUROPE - GROUPE 1ERE COMPIEGNE - ST HUBERT	300	0	300
AMICALE DES ANCIENS MARINS DE COMPIEGNE	700	0	700
COMPIEGNE PETANQUE CLUB	800	0	800
GAVAP - GROUPEMENT DES AMATEURS DE VEHICULES ANCIENS DE PICARDIE	800	0	800
AS EN DANCE	400	0	400
AC2PEPS	500	0	500
LYCEE MIREILLE GRENET CLASSES SPORTS	2 500	0	2 500
ETE DES JEUNES	4 500	0	4 500
COLONIES DE VACANCES (423)	105 000	0	105 000
LA JOIE DES GOSSES - COLONIES ET CAMPS DE VACANCES	30 000	0	30 000
BOURSES DE VACANCES	75 000	0	75 000
ACTION SOCIALE DANS LES QUARTIERS (422)	20 650	0	20 650
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER DE BELLICART	300	0	300
ASSOCIATION "RICOCHETS DES SAVOIRS"	1 000	0	1 000
ELAN CES - OPAC DE L'OISE	14 500	0	14 500
AFAC - ASSOCIATION DES JEUNES FEMMES AFRICAINES	350	0	350
ATELIER DES SAVOIRS	300	0	300
ASPEI (ASS. POUR L'ENTRAIDE ET L'INTEGRATION)	300	0	300
BUREAU INFORMATION JEUNESSE	3 000	0	3 000
AJC (Association pour la Jeunesse de Compiègne)	500	0	500
ALJE KOUYATE	400	0	400
ASSOCIATION SERVICE EMPLOI CITOYENNETE (EMPLOIS JEUNES) (422):	364 300	0	364 300
S.E.C - VICTOIRE/MARECHAUX/POMPIDOU/JARDINS/SABLONS/BELICART/ROYALLIEU	187 000	0	187 000
S.E.C - CLOS DES ROSES	177 300	0	177 300
OPÉRATION C.U.C.S. (CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE) (422):	1 500	0	1 500
AMI - ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES	1 500	0	1 500
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (520)	395 000	0	395 000
C.C.A.S.	395 000	0	395 000
AIDE SOCIALE AUX MALADES (524)	7 160	2 200	9 360
France ALZHEIMER OISE	760	0	760
ASSOCIATION RESEAU DE SOINS CONTINUS DU COMPIEGNOIS	5 000	0	5 000
ASSOCIATION "LA VIE AVANT TOUT"	900	0	900
France ADOT 60	500	0	500
AFM (Association Francaise contre les Myopathies - Téléthon)	0	2 200	2 200

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2014		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 050 535	41 050	3 091 585
AIDE SOCIALE AUX TRAVAILLEURS (524)	83 000	0	83 000
"UN CHÂTEAU POUR L'EMPLOI" (CHANTIER PALAIS DE COMPIEGNE)	45 000	0	45 000
"UN CHÂTEAU POUR L'EMPLOI" (CHANTIER COUTURE COMPIEGNE)	38 000	0	38 000
AIDE SOCIALE AUX INFIRMES AVEUGLES (63)	2 750	0	2 750
ASSOCIATION "LOTUS"	2 000	0	2 000
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	500	0	500
ASSOCIATION DMLA	250	0	250
AUTRES AIDES SOCIALES (524)	29 380	2 600	31 980
AMICALES DES RETRAITES DE COMPIEGNE	8 500	0	8 500
CENTRE DE RENCONTRES DE BELLICART	500	0	500
FOYER RENE SOIRON	1 000	0	1 000
ASSOCIATION ECHANGES ET LOISIRS "CLUB DE L'AMITIE"	500	0	500
CLUB DES RETRAITES "LES FEUILLES D'AUTOMNE" - FOYER DESBORDES	1 000	0	1 000
COMPIEGNE AUTOMNE - CENTRE FOURNIER SARLOVEZE	1 500	0	1 500
CHORALE "COMPIEGNE AGE D'OR" - LES AMANDIERS	500	0	500
CHORALE CHŒUR ISARA	300	0	300
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE COMPIEGNE & SA REGION	650	0	650
ASSOCIATION DES LOCATAIRES QUARTIER DE MERCIERES	1 000	600	1 600
France BENEVOLAT PICARDIE	0	1 000	1 000
ASSOCIATION "REGARDS D'AILLEURS"	300	0	300
ASSOCIATION "LA BELLE PORTE"	500	0	500
ASSOCIATION COALLIA (EX AFTAM)	3 500	0	3 500
ACCUEIL ET PROMOTION EN PICARDIE	800	0	800
AMICALE DES ANCIENS & AMIS DU 6ème R.H.C. (Hélicoptère Combat)	230	0	230
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU CENTRE AAECARRC	250	0	250
ASSOCIATION ANGELIQUE " UN ANGE EST PASSE"	250	0	250
AMICALE DES HOSPITALIERS	200	0	200
ENSEMBLE POUR LA SECURITE ET LE CONFORT DES LOCATAIRES DE L'O.P.A.C DE L'OISE	350	0	350
RE-AGIR - Association pour l' Ecoute et l'Aide aux Victimes	3 000	0	3 000
LE SOURIRE D'UN ENFANT ILLUMINE LE MONDE	500	0	500
ASSOCIATION LES ANCIENS DU SIVOM	2 500	0	2 500
CCID - Centre Catholique d' Information et Documentation	250	0	250
GENERATION ESPOIR	500	0	500
LES ALBINOS DE MADAME HEMA NALGELE	300	0	300
LA COMPIEGNOISE POUR L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE	500	0	500
ASSOCIATION DIASPOR'ACTIV	0	1 000	1 000
AIDE SOCIALE ENFANT MERE ET FAMILLE (63)	11 700	0	11 700
ACEPA- ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE POUR LES ADOLESCENTS	1 500	0	1 500
ASSOCIATION "GRANDIR ENSEMBLE"	5 000	0	5 000
ACAM - ASSOCIATION DU COMPIEGNOIS DES ASSISTANTES MATERNELLES	200	0	200
CORSAF - COORDINATION DE SERVICES AUPRES DES FAMILLES	5 000	0	5 000
CRECHES ET HALTES-GARDERIES (64)	1 023 000	0	1 023 000
MULTI ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE	652 000	0	652 000
A.GE.FAC - MAISON DE LA FAMILLE	15 000	0	15 000
CRECHE FAMILIALE DE L'ABBAYE	356 000	0	356 000
TOURISME (95)	1 900	0	1 900
SOCIETE D'HORTICULTURE DE COMPIEGNE	1 900	0	1 900
EXPANSION REGIONALE ECONOMIQUE (90)	53 200	23 500	76 700
AVF COMPIEGNE (ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES)	1 000	0	1 000
ASSOCIATION DU QUARTIER SAINT-LAZARE - LES AVENUES	300	0	300
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE COMPIEGNE	400	0	400
SPA - SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	1 500	0	1 500
S.P.F.C.- SOCIETE POUR LA PROTECTION DE LA FORET DE COMPIEGNE	300	0	300
OISE LA VALLEE - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE	21 000	0	21 000
ASSOCIATION ROYALLIEU VILLAGE	500	0	500
AMICALE DU QUARTIER DES JARDINS	500	0	500
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES COMMERCANTS DE COMPIEGNE - FACC -	0	22 000	22 000
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE COMPIEGNE	7 500	1 500	9 000

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

ASSOCIATIONS	2014		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 050 535	41 050	3 091 585
EXPANSION REGIONALE ECONOMIQUE (90) (suite)			
ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES	7 500	0	7 500
LES VITRINES DE VOTRE VILLE (avant: Commerçants Rue de Pierrefonds)	6 500	0	6 500
ASSOCIATION UNION DES COMMERCANTS DE ROYALLIEU	500	0	500
ASSOCIATION VIVONS A LA VICTOIRE	500	0	500
ASSOCIATION SAINT GERMAIN CAPUCINS	600	0	600
RESEAU CADRES	500	0	500
ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DE COMPIEGNE	300	0	300
ASSOCIATION "CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POUR COMPIEGNE"	2 000	0	2 000
COMPIEGNE EDUCATION CANINE	500	0	500
AMICALE DU CAMP DE ROYALLIEU	500	0	500
AMICALE DES RIVERAINS DU PONT NEUF	300	0	300
ATMO PICARDIE	500	0	500

A N N E X E S

C- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	0	3	3.00	0.00	3.00
- Directeur Général des Services	A	1	0	1	1		1
- Directeur Général Adjoint des Services	A	1	0	1	1		1
- Directeur Général des Services Techniques	A	1	0	1	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		112	2.10	114.10	103.25	1.00	104.25
- Administrateur Territorial	A	1	0	1	0.71		0.71
- Directeur Territorial	A	1	0	1	0		0
- Attaché Territorial	A	5	0	5	4		4
- Rédacteur Principal de 1ère classe	B	10	0	10	10		10
- Rédacteur Principal de 2ème classe	B	5	0	5	5		5
- Rédacteur	B	8	0	8	8		8
- Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	9	0	9	7.34		7.34
- Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	9	0	9	7.90		7.90
- Adjoint Administratif 1ère Classe	C	14	0	14	13.60		13.60
- Adjoint Administratif 2ème Classe	C	50	2.10	52.10	46.70	1.00	47.70
FILIERE TECHNIQUE (c)		380	20.25	400.25	378.81	3.24	382.05
- Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle	A	2	0	2	2		2
- Ingénieur en Chef Classe Normale	A	1	0	1	1		1
- Ingénieur Principal	A	1	0	1	1		1
- Technicien Principal de 1ère et de 2ème Classe	B	4	0	4	4		4
- Technicien	B	5	0	5	5		5
- Agent de Maîtrise Principal	C	39	0	39	34		34
- Agent de Maîtrise	C	31	0	31	29.90		29.90
- Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	21	0	21	19.80		19.80
- Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	28	0	28	27.80		27.80
- Adjoint Technique 1ère Classe	C	20	0	20	19.00		19.00
- Adjoint Technique 2ème Classe	C	228	20.25	248.25	235.31	3.24	238.55
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d)		31	0	31	25.70	4.00	29.70
- Puéricultrice Cadre de Santé	A						
- Puéricultrice Territoriale de Classe Supérieure	A	3	0	3	3	0	3
- Puéricultrice Territoriale de Classe Normale	A	2	0	2	2	0	2
- Auxiliaire de Puériculture 1ère Classe	C	18	0	18	12.90	4.00	16.90
- Auxiliaire de Puériculture Principale 2ème Classe	C	8	0	8	7.80	0.00	7.80
FILIERE SOCIALE (e)		34	4.80	38.80	29.20	6.00	35.20
- Educateur Principal de Jeunes Enfants	B	1	0	1	0.80	0.00	0.80
- Educateur Territorial de Jeunes Enfants	B	14	0	14	7.80	5.00	12.80
- Moniteur Educateur	B	1	0	1	0	1	1
- Agent Social 2ème Classe	C	2	0.80	2.80	2.60	0.00	2.60
- A.T.S.E.M. de 1ère Classe	C	8	3.20	11.20	10.80	0.00	10.80
- A.T.S.E.M. principale de 2ème Classe et 1ère Classe	C	8	1	9	7.20	0.00	7.20
FILIERE SPORTIVE (f)		21	0.80	21.80	14.80	6.80	21.60
- Conseiller Territorial des APS	A	3	0	3	3	0	3
- Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	6	0	6	6	0	6
- Educateur des APS Principal 2ème Classe	B	3	0	3	3	0	3
- Educateur Territorial des APS	B	8	0	8	1	6.80	7.80
- Opérateur des Activités Physiques et Sportives Principal	C	0	0.80	0.80	0.80	0.00	0.80
- Opérateur des Activités Physiques et Sportives Qualifié	C	1	0	1	1		1

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (g)		66	9.48	75.48	51.31	17.74	69.05
- Conservateur du Patrimoine	A	1	0	1	0.80	0.00	0.80
- Attaché de Conservation du Patrimoine	A	1	0	1	0		0
- Bibliothécaire	A	5	0	5	3.60	0.00	3.60
- Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	11	0	11	10.80	0.00	10.80
- Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	6	0	6	2.94	2.63	5.57
- Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	3	0	3	1.30	0.00	1.30
- Assistant de Conservation Principal de 2ème Classe	B	2	0	2	2		2
- Assistant de Conservation	B	10	0	10	4.20	5.00	9.20
- Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	B	4	1.37	5.37	5.37	0.00	5.37
- Assistant Contractuel d'Enseignement Artistique	B	2	7.11	9.11	0	9.11	9.11
- Adjoint du Patrimoine Principal 2 ^{ème} Classe	C	3	0	3	2.5	0.0	2.5
- Adjoint du Patrimoine 1ère Classe	C	6	0	6	6	0	6
- Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe	C	12	1	13	11.80	1.00	12.80
FILIERE ANIMATION (h)		24	2.20	26.20	25.20	1.00	26.20
- Adjoint d'Animation 1ère classe	C	1	0	1	1	1	1
- Adjoint d'Animation 2 ^{ème} Classe	C	23	2.20	25.20	24.20	0.00	24.20
FILIERE POLICE (i)		27	0	27	27.00	0.00	27.00
- Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
- Chef de Police Municipale	C	4	0	4	4	0	4
- Brigadier de Police Municipale	C	1	0	1	1	0	1
- Brigadier Chef Principal	C	21	0	21	21	0	21
EMPLOIS NON CITÉS (j) (5)		32	0	32	1	28.65	29.65
- Régisseur Chef de Théâtre	A	1		1	1	0	1
- Directeur des Ressources Humaines	A	1		1		1	1.00
- Dir Adjoint Ressources Humaines	B	1		1		1	1.00
- Responsable Service Paie	B	1		1		1	1.00
- Chargé de mission aux affaires financières	B	1		1		1	1.00
- Comptable	B	1		1		0.80	0.80
- Directeur Affaires Culturelles	A	1		1		1.00	1.00
- Chargé de gestion des Archives	A	1		1		1.00	1.00
- Chargé Direction du Conservatoire	A	1		1		1.00	1.00
- Directeur Mémorial	A	1		1		0.80	0.80
- Directeur Espace Jean Legendre	A	1		1		1.00	1.00
- Médiatrice culturelle	A	1		1		1.00	1.00
- Professeur Ecole des Beaux Arts	A	1		1		0.75	0.75
- Chargé de mission aux bibliothèques	B	1		1		1.00	1.00
- Régisseur salle de musique	B	1		1		1.00	1.00
- Régisseur son et lumière	B	1		1		1.00	1.00
- Régisseur son et lumière	B	1		1		1.00	1.00
- Coordinatrice Action Sociale	A	1		1		1.00	1.00
- Directeur Centre Hébergement Réinsertion	C	1		1		1.00	1.00
- Responsable accueil d'urgence	B	1		1		1.00	1.00
- Référent éducatif	B	1		1		1.00	1.00
- Référent éducatif	B	1		1		1.00	1.00
- Référent éducatif	B	1		1		1.00	1.00
- Travailleur social	B	1		1		0.50	0.50
- Directeur Pôle événementiel	A	1		1		1.00	1.00
- Chargé de développement activités aquatiques	B	1		1		0.80	0.80

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITÉS (j) (5) suite							
- Chargé de la coordination, dev et animation sportive	B	1		1		0.00	0.00
- Chargé du service entretien du patrimoine	B	1		1		1.00	1.00
- Chargé de mission entretien bâtiments	B	1		1		1.00	1.00
- Chargé de mission architecte	A	1		1		1.00	1.00
- Chargé de mission en études et exécution de projets	B	1		1		1.00	1.00
- Chargé centre technique	B	1		1		1.00	1.00
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j)		696	34.83	730.83	630.07	62.43	692.50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	ETP	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice Brut (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	68.83						
Directeur des Ressources Humaines	1	A	ADM	690		3-3-2	CDD
Directeur Adjoint Ressources Humaines	1	B	ADM	618		3-1	CDD
Responsable Service Paie	1	B	ADM	348		3-1	CDI
Chargé de mission aux affaires financières	1	B	ADM	379		3-1	CDD
Comptable	0.80	B	ADM	416		3-4	CDI
Adjoint Administratif 2e classe	1	C	ADM	299		3-1	CDI
Directeur Affaires Culturelles	1	A	CULT	965		3-3-2	CDD
Chargé de gestion des Archives	1	A	CULT	510		3-1	CDD
Chargé Direction du Conservatoire	1	A	CULT	830		3-3-2	CDD
Directeur Mémorial	0.80	A	CULT	666		3-3-2	CDD
Directeur Espace Jean Legendre	1	A	CULT	992		3-3-2	CDI
Médiatrice culturelle	1	A	CULT	423		3-1	CDD
Professeur Ecole des Beaux Arts	0.75	A	CULT	433		3-1	CDD
Professeur artistique de Classe Normale	2.63	A	CULT	433		3-1	CDD
Assistant de conservation	4	B	CULT	325		3-1	CDD
Assistant de conservation	1	B	CULT	683		3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	3.62	B	CULT	314		3-4	CDI
Assistant d'enseignement artistique	4.49	B	CULT			3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2e classe	1	B	CULT	350		3-1	CDD
Chargé de mission aux bibliothèques	1	B	CULT	638		3-1	CDD
Régisseur salle de musique	1	B	CULT	752		3-3-1	CDI
Régisseur son et lumière	1	B	CULT	479		3-3-1	CDI
Régisseur son et lumière	1	B	CULT	500		3-3-1	CDI
Adjoint du patrimoine de 2e classe	1.00	C	CULT	297		3-1	CDD
Auxiliaire de puériculture de 1e classe	4	C	MS	298		3-1	CDD
Coordinatrice Action Sociale	1	A	S	935		3-3-2	CDI
Directeur Centre Hébergement Réinsertion	1	A	S	797		3-3-2	CDD
Moniteur Educateur	1	B	S	285		3-1	CDD
Educateur de Jeunes Enfants	4.4	B	S	322		3-1	CDD
Responsable accueil d'urgence	1	B	S	442		3-1	CDD
Référent éducatif	1	B	S	478		3-1	CDD
Référent éducatif	2	B	S	473		3-1	CDD
Travailleur social	0.50	B	S	662		3-1	CDD
Directeur Pôle événementiel	1	A	ANIM	965		3-3-1	CDI
Chargé de développement activités aquatiques	0.80	B	SP	347		3-3-1	CDI
Educateur des APS	6.8	B	SP	325		3-1	CDD
Chargé du service entretien du patrimoine	1	B	URB	642		3-1	CDI
Chargé de mission entretien bâtiments	1	B	URB	496		3-1	CDD
Chargé de mission architecte	1	A	URB	958		3-3-1	CDI
Chargé de mission en études et exécution de projets	1	B	URB	469		3-1	CDD
Chargé centre technique	1	B	TECH	422		3-1	CDI
Adjoint technique de 2e classe	2	C	TECH			38	CDI
Adjoint technique de 2e classe	0.24	C	TECH			3-1	CDI
Adjoint technique de 2e classe	1	C	TECH			3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)	81.29						
Chargé de mission à la sécurité	0.98	A	PM	1 085		110	CDD
Adjoint technique non titulaire remplacement	6.57	C	TECH	297		3-1	CDD
Adjoint technique non titulaire remplacement	30.28	C	TECH	297		3-1	CDD
Apprenti	21.8	C	TECH	% smic		A/autres	apprentis
CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion)	4.57	C	TECH	TxH 9,43		A/autres	contrats aidés
EMPLOI D'AVENIR	3	C	TECH	TxH 9,43		A/autres	contrats aidés
Animateur centre aérés	4.20	C	ANIM	TH 15,57		3-b	CDD
Surveillante périscolaire	9.89	C	ANIM	TH 10,37		3-b	CDD

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	ETP	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice Brut (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
VACATAIRES	39.88						
Vacations de piégeage	0.07		TECH	TxH 22,00		3-b	CDD
Vacations formation incendie	0.23		TECH	TxH 22,00		3-b	CDD
vacataire intervenant musique	0.72		CULT	TxH 10,37		3-b	CDD
Modèle Beaux-Arts	1.90		CULT	TxH 15,24		3-b	CDD
vacataire animation musées	0.70		CULT	40,00 € / Vac.		3-b	CDD
Animateur Musical	0.72		CULT	TxH 19,56 € - 30,00€		3-b	CDD
Enseignement CFA	1.15		CULT	TxH 26,24 €		3-b	CDD
vacataire médecin crèches	0.08		MS	TxH 43,50 €		3-b	CDD
vacataire cantines	19.64		RS	TxH 10,37 €		3-b	CDD
Ecrivain Public	0.31		S	TxH 22,00 €		3-b	CDD
intervenant patinoire	0.19		TECH	TxH 13,00		3-b	CDD
vacataire patinoire	1.84		SP	TxH 9,53		3-b	CDD
Sorties d'Ecoles	8.1		TECH	TxH 10,37 €		3-b	CDD
Distribution d'Imprimés	0		TECH	0,12 € / unité		3-b	CDD
C.H.R.S.	4.23		TECH	SMIC 9,53€		3-b	CDD
TOTAL GENERAL	189.99						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(ARTICLES L.2313-1 ET L.2313-1-1 DU CGCT)**

Délégation de Services Publics	
NOM DE L'ORGANISME	NATURE DE L'ENGAGEMENT
LYONNAISE DES EAUX / SUEZ	Affermage du service de distribution publique de l'eau potable.
SUEZ ENERGIE SERVICES - COFELY(ELYO)	Concession du service de production, transport et distribution publique de chaleur.
VINCI PARK	Concession pour l'exploitation de parcs de stationnements
CERCLE HIPPIQUE	Concession pour l'affermage du cercle hippique - Avenue de l'Armistice

Garantie ou cautionnement d'un Emprunt (au 01/01/2014)	
NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en €uros)
SA HLM Picardie Habitat	1 981 737.46
Société Nationale Immobilière	2 349 642.38
OSICA	137 345.61
SA HLM Antin Résidences	442 660.05
ICF Nord Est	2 108 137.50

Subventions supérieures à 76 225 € ou représentant plus de 50% du budget de l'organisme	
NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en €uros)
Rugby Club Compiègnois	103 000
Association Football Club	140 000
C.A.C.C.V. (Centre Culturel de Compiègne et du Valois) - Espace Jean Legendre	450 000
C.A.C.C.V. - Théâtre Impérial	260 000
Crèche de la Croix Rouge	652 000
Crèche Familiale de l'Abbaye	356 000
Château pour l'Emploi	83 000
Service Emploi Citoyenneté (S.E.C.) Victoire Maréchaux	187 000
Service Emploi Citoyenneté (S.E.C.) Clos des Roses	177 300

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'**Hotel de Ville**. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.4

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE (ARC)			
SYNDICAT D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'OISE (S.E. 60)			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DES RUS DE BERNE ET DES PLANCHETTES			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (Oui/Non)
C.C.A.S.	mars-83	Etablissement Public Administratif (EPA)	Non

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Date de création	TVA (Oui/Non)
LOTISSEMENT ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU		Oui

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF (REGIE)	Encarts Publicitaires (CNV)	01/01/2011	08/04/2011

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'**Hotel de Ville**. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

A N N E X E S

**D - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE
CONTRIBUTION DIRECTES -
ARRETE ET SIGNATURES**

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	70 119 000	2.7%	13.58%	0.0%	9 522 160	2.7%
TFPB	61 102 000	1.2%	24.68%	0.0%	15 079 974	1.2%
TFPNB	147 500	-1.2%	54.98%	0.0%	81 096	-1.2%
TOTAL	131 368 500	2.0%			24 683 230	1.8%

Ville de Compiègne

ZAC du Camp de Royallieu



Budget Primitif

2014



BUDGET PRIMITIF 2014

Z A C DU CAMP DE ROYALLIEU

Ce budget créé en 2003 répertorie les opérations de viabilisation des terrains en vue de leur cession, ainsi que les travaux d'aménagement de voiries situés à l'intérieur du périmètre de la ZAC.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, cette opération est assujettie à la TVA et est retracée dans une comptabilité de stocks.

Pour l'Exercice 2014, ce budget intermédiaire s'équilibre à **4.984.000 Euros** et comprend :

▪ LES DÉPENSES RÉELLES

	B.P. 2013	B.P.2014
- Achat de terrains	0,00	115.000,00
- Travaux d'équipement	1.416.000,00	892.000,00
- Capital et intérêts de la dette	370.409,07	415.295,81
- Frais accessoires	10.000,00	3.000,00
- Frais d'études	10.000,00	4.000,00
- Déficit d'investissement reporté	1.012.590,93	920.704,19
T O T A L	2.819.000,00	2.350.000,00

▪ LES RECETTES RÉELLES

	B.P. 2013	B.P. 2014
- Vente de terrains aménagés	1.519.000,00	1.550.000,00
- Subventions ANRU, Région	100.000,00	-
- Subvention d'équilibre du budget principal	500.000,00	-
- Emprunt	700.000,00	800.000,00
T O T A L	2.819.000,00	2.350.000,00

▪ LES OPERATIONS D'ORDRE SANS FLUX FINANCIERS

➤ *Variation des STOCKS de production* **2.634.000,00 Euros**

Le **BUDGET PRIMITIF** s'équilibre ainsi en DEPENSES / RECETTES à :

	2013	2014
▪ Section de FONCTIONNEMENT	3.635.000,00	2.634.000,00
▪ Section d'INVESTISSEMENT	2.819.000,00	2.350.000,00
▪ T O T A L	6.454.000,00	4.984.000,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE COMPIEGNE

Numéro SIRET : 21 600 158 600 017

POSTE COMPTABLE DE COMPIEGNE

M 14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET : 06 ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

ANNEE 2014

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I - Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
1	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
2	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
3	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
4	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
5	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - Vote du budget		
6	A1 - Section de fonctionnement - Détails des dépenses - Articles		
7	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
8	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
9	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
10	A2.1 - Etat de la dette - détail des crédits de trésorerie	X	
11-12	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
13	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
14	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
15-16	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
17	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
18	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
19	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
20	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT)

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 634 000.00	2 634 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 634 000.00	2 634 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 429 295.81	2 350 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (3)	(si solde négatif) 920 704.19	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 350 000.00	2 350 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 984 000.00	4 984 000.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 436 000.00		1 014 000.00	1 014 000.00	1 014 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		1 436 000.00		1 014 000.00	1 014 000.00	1 014 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	40 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 476 000.00		1 049 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 119 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	40 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 159 000.00		1 585 000.00	1 585 000.00	1 585 000.00
TOTAL		3 635 000.00		2 634 000.00	2 634 000.00	2 634 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 519 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	100 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500 000.00				
Total des recettes de gestion courante		2 119 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 119 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 476 000.00		1 049 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	40 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 516 000.00		1 084 000.00	1 084 000.00	1 084 000.00
TOTAL		3 635 000.00		2 634 000.00	2 634 000.00	2 634 000.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	501 000.00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	330 409.07		380 295.81	380 295.81	380 295.81
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	330 409.07		380 295.81	380 295.81	380 295.81
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	330 409.07		380 295.81	380 295.81	380 295.81
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 476 000.00		1 049 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 476 000.00		1 049 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
	TOTAL	1 806 409.07		1 429 295.81	1 429 295.81	1 429 295.81

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	920 704.19
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 350 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	700 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	700 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	700 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 119 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 119 000.00		1 550 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
	TOTAL	2 819 000.00		2 350 000.00	2 350 000.00	2 350 000.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 350 000.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	501 000.00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 014 000.00		1 014 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)		35 000.00	35 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	35 000.00		35 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)		1 550 000.00	1 550 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 049 000.00	1 585 000.00	2 634 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	380 295.81		380 295.81
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks		1 049 000.00	1 049 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		380 295.81	1 049 000.00	1 429 295.81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	920 704.19
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 350 000.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 550 000.00		1 550 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)		1 049 000.00	1 049 000.00
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		35 000.00	35 000.00
Recettes de fonctionnement - Total		1 550 000.00	1 084 000.00	2 634 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS	800 000.00		800 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks		1 550 000.00	1 550 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		800 000.00	1 550 000.00	2 350 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 350 000.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 436 000.00	1 014 000.00	1 014 000.00
6015	TERRAINS A AMENAGER		115 000.00	115 000.00
6045	ACHATS D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES TERRAINS A AMENAGER	10 000.00	4 000.00	4 000.00
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 416 000.00	892 000.00	892 000.00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	10 000.00	3 000.00	3 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 436 000.00	1 014 000.00	1 014 000.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)	40 000.00	35 000.00	35 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	40 000.00	35 000.00	35 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)	40 000.00	35 000.00	35 000.00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	40 000.00	35 000.00	35 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 159 000.00	1 585 000.00	1 585 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 635 000.00	2 634 000.00	2 634 000.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 519 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	1 519 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	100 000.00		
74718	AUTRES	30 000.00		
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	70 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500 000.00		
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	500 000.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)	40 000.00	35 000.00	35 000.00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	40 000.00	35 000.00	35 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 516 000.00	1 084 000.00	1 084 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 635 000.00	2 634 000.00	2 634 000.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 634 000.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	330 409.07	380 295.81	380 295.81
1641	EMPRUNTS EN EUROS	330 409.07	380 295.81	380 295.81
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		330 409.07	380 295.81	380 295.81

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		330 409.07	380 295.81	380 295.81
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
3555	TERRAINS AMENAGES	1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 476 000.00	1 049 000.00	1 049 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 806 409.07	1 429 295.81	1 429 295.81
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (11)			
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			920 704.19
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 350 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	700 000.00	800 000.00	800 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	700 000.00	800 000.00	800 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		700 000.00	800 000.00	800 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		700 000.00	800 000.00	800 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
3555	TERRAINS AMENAGES	2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 119 000.00	1 550 000.00	1 550 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 819 000.00	2 350 000.00	2 350 000.00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+		RESTES A REALISER N-1 (10)		
---	--	-----------------------------------	--	--

+		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		
---	--	---	--	--

=		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 350 000.00
---	--	---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 407 000.00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 407 000.00									
437	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2004	10/02/2004	25/06/2004	25 000.00	F	Taux fixe à 3.71 %	3.71	3.76	EUR	T	P	O	A-1
463	SFIL CAFFIL	22/12/2009	30/12/2009	01/04/2010	732 000.00	V	Euribor 03 M + 0.46	1.17	1.19	EUR	T	P	O	A-1
464	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2010	26/01/2010	25/05/2010	1 650 000.00	F	Taux fixe à 2.44 %	2.44	2.46	EUR	T	P	O	A-1
482	CREDIT AGRICOLE	04/10/2012	20/11/2012	25/02/2013	350 000.00	V	Euribor 03 M + 2	2.19	2.24	EUR	T	X	O	A-1
484	Caisse des Dépôts et Consignations	04/12/2012	04/12/2012	01/08/2013	650 000.00	V	Euribor 03 M + 2.284	2.47	2.53	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					3 407 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 456 771.44					377 480.71	31 329.33		4 061.21
1641 Emprunts en euros (total)				2 456 771.44					377 480.71	31 329.33		4 061.21
437	N		A-1	5 311.72	2.23	V	Euribor 03 M + 0.15	0.45	2 335.64	18.45		0.20
463	N		A-1	467 521.08	6	V	Euribor 03 M + 0.46	0.76	72 516.91	3 179.18		699.75
464	N		A-1	1 070 777.56	6.15	V	Euribor 03 M + 0.42	0.65	168 461.54	6 814.40		604.55
482	N		A-1	309 589.66	6.9	V	Euribor 03 M + 2	2.27	41 309.46	6 695.04		603.52
484	N		A-1	603 571.42	6.33	V	Euribor 03 M + 2.284	2.58	92 857.16	14 622.26		2 153.19
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général				2 456 771.44					377 480.71	31 329.33		4 061.21

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	2 456 771 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice	en capital	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)				Intérêts (13)
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2014	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
TOTAL																				

(1) Inscrivez les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			